

Approbation du procès-verbal de la séance plénière du 20 juillet 2012

Délibération n° 12-160-CS

Date de la convocation : 19 octobre 2012

Le Comité syndical,

Membres présents, représentés ou ayant donné pouvoir :

- M. Jean-Pierre ANTOINE (Saumur Loire Développement), représenté par M. Roger VEINANTE
M. Christian BARLE (SINALA de la Nièvre)
M. Jean BERTIER (SICALA d'Indre et Loire)
M. Michel CHARTIER (Conseil général de la Loire)
- M. André CHASSAIGNE (Conseil régional d'Auvergne), représenté par M. Henri MALAVAUD
M. Roger CHEVALIER (Conseil général du Maine-et-Loire)
M. Jean-Henri CHEZEAUD (Châteauroux)
M. François COINTEPAS (SICALA du Loiret)
- M. Eric DOLIGE (Conseil général du Loiret), représenté par M. Thierry SOLER
M. Bernard DOYEN (SICALA du Loir-et-Cher)
- M. Daniel DUGLERY (Montluçon) représenté par M. Pierre-Antoine LEGOUTIERE
M. Alain DUTOUR (Joué-lès-Tours)
M. Jean-Marie JANSSENS (Conseil général du Loir-et-Cher)
- M. Yves JOULAIN (SICALA du Maine-et-Loire), représenté par Jean-Baptiste GLOTIN
M. Jean-Pierre LE SCORNET (Conseil régional des Pays de la Loire)
M. Jacques LE THILY (Saint-Nazaire)
M. Gérard MALBO (Conseil général du Loiret)
M. Gabriel MAQUIN (Vichy)
- M. Jean-Michel MARCHAND (Conseil général du Maine-et-Loire)
M. Bernard PALPACUER (Conseil général de la Lozère)
M. Michel POINSARD (Conseil général de la Nièvre)
M. Bernard SAUVADE (Conseil général du Puy-de-Dôme)
M. Pascal VERNISSE (Conseil général de l'Allier)
- M. Alain BEIGNET (Conseil régional du Centre) à M. Alain DUTOUR
M. Paul BERNARD (Conseil général du Cher) à M. Gabriel MAQUIN
- M. Daniel BERTRAND (SICALA de la Haute-Loire) à M. François COINTEPAS
M. Joël BIGOT (Angers Loire Métropole) à M. Jean-Baptiste GLOTIN
M. Christian COUTURIER (Nantes Métropole) à M. Jacques LE THILY
M. Dominique CROZET (Saint-Etienne Métropole) à M. Roger VEINANTE
- M. Jean-Bernard DAMIENS (Conseil régional du Limousin) à M. Thierry SOLER
- M. Christophe DOUGE (Conseil régional des Pays de la Loire) à M. Jean-Pierre LE SCORNET
M. Jean-Pierre DRIEUX (Conseil général de la Haute-Vienne) à M. Roger CHEVALIER
M. Jacky GUILLON (Conseil général de la Creuse) à M. Jean-Michel MARCHAND
M. Alain LAURENDON (Conseil général de la Loire) à M. Michel CHARTIER
M. André LEFEBVRE (Conseil régional de Bourgogne) à M. Christian BARLE
M. Michel LEROUX (Conseil général du Loir-et-Cher) à M. Jean-Marie JANSSENS
M. Serge LESBRE (Conseil général du Puy-de-Dôme) à M. Bernard SAUVADE
M. Jean-Claude MAIRAL (SICALA de l'Allier) à M. Henri MALAVAUD
M. André MAMESSIER (Conseil général de Saône-et-Loire) à M. Gérard MALBO
M. Bernard MARIOTTE (Conseil général d'Indre-et-Loire) à M. Jean BERTIER.

M. Roland NARBOUX (Bourges) à M. Pierre-Antoine LEGOUTIERE
M. Bertrand PASCIUTO (Clermont Communauté) à M. Jean-Henri CHEZEAUD
M. Daniel ROUSSAT (Conseil général de l'Allier) à M. Pascal VERNISSE
MME Nathalie SARLES (Grand Roanne) à M. Bernard PALPACUER
M. Christophe WARNANT (Agglomération de Nevers) à M. Michel POINSARD

- vu la loi n°82-213 du 2 mars 1982, modifiée, relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,
- vu l'arrêté du Ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation du 22 novembre 1983, portant constitution de l'Etablissement Public d'Aménagement de la Loire et de ses Affluents (Etablissement public Loire),
- vu les statuts,
- vu le règlement intérieur,

décide

Article unique

Le procès-verbal de la séance plénière du 20 juillet 2012 est approuvé.

**Le Président
de l'Etablissement public Loire**

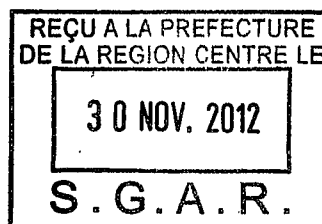


Jean GERMAIN

Date de transmission
à la préfecture : 30 NOV. 2012

Date d'affichage : 03 DEC. 2012

Certifié exécutoire : 03 DEC. 2012



12 1646

Actualisation de la liste des membres de l'Etablissement et de la composition de ses instances

Délibération n°12-161-CS

Date de la convocation : 19 octobre 2012

Le Comité syndical,

Membres présents, représentés ou ayant donné pouvoir :

- M. Jean-Pierre ANTOINE (Saumur Loire Développement), représenté par M. Roger VEINANTE
M. Christian BARLE (SINALA de la Nièvre)
M. Jean BERTIER (SICALA d'Indre et Loire)
M. Michel CHARTIER (Conseil général de la Loire)
- M. André CHASSAIGNE (Conseil régional d'Auvergne), représenté par M. Henri MALAUD
M. Roger CHEVALIER (Conseil général du Maine-et-Loire)
M. Jean-Henri CHEZEAUD (Châteauroux)
M. François COINTEPAS (SICALA du Loiret)
- M. Eric DOLIGE (Conseil général du Loiret), représenté par M. Thierry SOLER
M. Bernard DOYEN (SICALA du Loir-et-Cher)
- M. Daniel DUGLERY (Montluçon) représenté par M. Pierre-Antoine LEGOUTIERE
M. Alain DUTOUR (Joué-lès-Tours)
M. Jean-Marie JANSSENS (Conseil général du Loir-et-Cher)
- M. Yves JOULAIN (SICALA du Maine-et-Loire), représenté par Jean-Baptiste GLOTIN
M. Jean-Pierre LE SCORNET (Conseil régional des Pays de la Loire)
M. Jacques LE THILY (Saint-Nazaire)
M. Gérard MALBO (Conseil général du Loiret)
M. Gabriel MAQUIN (Vichy)
- M. Jean-Michel MARCHAND (Conseil général du Maine-et-Loire)
M. Bernard PALPACUER (Conseil général de la Lozère)
M. Michel POINSARD (Conseil général de la Nièvre)
M. Bernard SAUVADE (Conseil général du Puy-de-Dôme)
M. Pascal VERNISSE (Conseil général de l'Allier)
- M. Alain BEIGNET (Conseil régional du Centre) à M. Alain DUTOUR
M. Paul BERNARD (Conseil général du Cher) à M. Gabriel MAQUIN
M. Daniel BERTRAND (SICALA de la Haute-Loire) à M. François COINTEPAS
M. Joël BIGOT (Angers Loire Métropole) à M. Jean-Baptiste GLOTIN
M. Christian COUTURIER (Nantes Métropole) à M. Jacques LE THILY
M. Dominique CROZET (Saint-Etienne Métropole) à M. Roger VEINANTE
M. Jean-Bernard DAMIENS (Conseil régional du Limousin) à M. Thierry SOLER
M. Christophe DOUGE (Conseil régional des Pays de la Loire) à M. Jean-Pierre LE SCORNET
M. Jean-Pierre DRIEUX (Conseil général de la Haute-Vienne) à M. Roger CHEVALIER
M. Jacky GUILLON (Conseil général de la Creuse) à M. Jean-Michel MARCHAND
M. Alain LAURENDON (Conseil général de la Loire) à M. Michel CHARTIER
M. André LEFEBVRE (Conseil régional de Bourgogne) à M. Christian BARLE
M. Michel LEROUX (Conseil général du Loir-et-Cher) à M. Jean-Marie JANSSENS

M. Serge LESBRE (Conseil général du Puy-de-Dôme) à M. Bernard SAUVADE
M. Jean-Claude MAIRAL (SICALA de l'Allier) à M. Henri MALVAUD
M. André MAMESSIER (Conseil général de Saône-et-Loire) à M. Gérard MALBO
M. Bernard MARIOTTE (Conseil général d'Indre-et-Loire) à M. Jean BERTIER
M. Roland NARBOUX (Bourges) à M. Pierre-Antoine LEGOUTIERE
M. Bertrand PASCUIUTO (Clermont Communauté) à M. Jean-Henri CHEZEAUD
M. Daniel ROUSSAT (Conseil général de l'Allier) à M. Pascal VERNISSE
MME Nathalie SARLES (Grand Roanne) à M. Bernard PALPACUER
M. Christophe WARNANT (Agglomération de Nevers) à M. Michel POINSARD

- vu la loi n°82-213 du 2 mars 1982, modifiée, relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,
- vu l'arrêté du Ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation du 22 novembre 1983, portant constitution de l'Etablissement Public d'Aménagement de la Loire et de ses Affluents (Etablissement public Loire),
- vu les statuts,
- vu le règlement intérieur,

décide

Article un

De prendre acte, d'une part, de la désignation des délégués du Conseil régional du Languedoc-Roussillon ainsi que des Conseils généraux de Saône-et-Loire, de la Lozère et de Loire Atlantique, d'autre part, des remplacements subséquents, « en lieu et place », au sein du Bureau et des commissions de travail de l'Etablissement.

Article deux

D'arrêter la nouvelle composition du Comité Syndical, selon la liste ci-jointe.

Le Président
de l'Etablissement public Loire

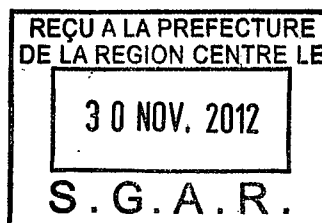


Jean GERMAIN

Date de transmission
à la préfecture : 30 NOV. 2012

Date d'affichage : 03 DEC. 2012

Certifié exécutoire : 03 DEC. 2012



N° 1647

Liste des membres du Comité Syndical au 14/11/2012

| RÉGIONS | DELEGUES TITULAIRES | DELEGUES SUPPLÉANTS |
|-------------------------|------------------------------|-----------------------------|
| AUVERGNE | André CHAPAVEIRE | <i>Nicole ROUAIRE</i> |
| | André CHASSAIGNE | <i>Henri MALAVAUD</i> |
| BOURGOGNE | André LEFEBVRE | <i>Jacques REBILLARD</i> |
| | Blandine DELAPORTE | <i>Martine VANDELLE</i> |
| CENTRE | Alain BEIGNET | <i>Jean-Vincent VALLIES</i> |
| | Gilles DEGUET | <i>Pascale ROSSLER</i> |
| LANGUEDOC ROUSSILLON | Jean-Baptiste GIORDANO | <i>Danièle MOUCHAGUE</i> |
| | Fabrice VERDIER | <i>Sophie PANTEL</i> |
| LIMOUSIN | Sylvie AUCOUTURIER-VAUGELADE | <i>Shamira KASRI</i> |
| | Jean-Bernard DAMIENS | <i>Alain LAGARDE</i> |
| PAYS DE LA LOIRE | Christophe DOUGE | <i>Sophie BRINGUY</i> |
| | Jean-Pierre LE SCORNET | <i>Eric THOUZEAU</i> |
| RHONE-ALPES | Olivier LONGEON | <i>Cécile CUKIERMAN</i> |
| | Marie-Hélène RIAMON | <i>Christiane FARIGOULE</i> |

| | | |
|-------------------------|-----------------------------|---------------------------|
| | Jean-Marie JANSSENS | <i>Gilles CLÉMENT</i> |
| LOIRE | Michel CHARTIER | <i>Jean GILBERT</i> |
| | Alain LAURENDON | <i>Bernard JAYOL</i> |
| LOIRE-ATLANTIQUE | Claude NAUD | <i>Yvon MAHE</i> |
| | Jean CHARRIER | <i>Dominique UBERTI</i> |
| LOIRET | Eric DOLIGE | <i>Thierry SOLER</i> |
| | | <i>Gérard MALBO</i> |
| LOZÈRE | Gilbert REVERSAT | <i>Marjorie MASSADOR</i> |
| | Bernard PALPACUER | <i>Jean-Claude CHAZAL</i> |
| MAINE-et-LOIRE | Roger CHEVALIER | <i>Alain LAURIOU</i> |
| | Jean-Michel MARCHAND | <i>Grégory BLANC</i> |
| NIÈVRE | Michel POINSARD | <i>Guy HOURCABIE</i> |
| | Delphine FLEURY | <i>Michel VENEAU</i> |
| PUY-de-DÔME | Serge LESBRE | <i>Daniel PEYNON</i> |
| | Bernard SAUVADE | <i>Gérard BETENFELD</i> |
| SAÔNE-et-LOIRE | Dominique LOTTE | <i>Jean-Paul DRAPIER</i> |
| | André MAMESSIER | <i>Alain GAUTHERON</i> |

| | | |
|---------------------------------------|-----------------------------|------------------------------|
| SAUMUR LOIRE DEVELOPPEMENT | Jean-Pierre ANTOINE | <i>Roger VEINANTE</i> |
| TOURS | Jean GERMAIN | <i>François LAFOURCADE</i> |
| VICHY | Gabriel MAQUIN | <i>Frédéric AGUILERA</i> |
| VIERZON | Nicolas SANSU | <i>Jill GAUCHER</i> |
| SICALA | DELEGUES TITULAIRES | DELEGUES SUPPLÉANTS |
| ALLIER | Jean-Claude MAIRAL | <i>Jean-Paul BOUGEROL</i> |
| CHER | Vincent FREGEAI | <i>William PELLETIER</i> |
| INDRE-et-LOIRE | Jean BERTIER | <i>Jean-Pierre DUVERGNE</i> |
| LOIR-et-CHER | Bernard DOYEN | <i>Bernard CLEMENT</i> |
| HAUTE-LOIRE | Jean-Jacques FAUCHER | <i>Gérard BONJEAN</i> |
| | Daniel BERTRAND | <i>Cécile GALLIEN</i> |
| LOIRET | François COINTEPAS | <i>Jean-Pierre VOYER</i> |
| MAINE-et-LOIRE | Yves JOULAIN | <i>Jean-Baptiste GLOTIN</i> |
| NIEVRE | Christian BARLE | <i>Louis-François MARTIN</i> |
| SAÔNE-et-LOIRE | Georges BORDAT | <i>Marcel DESVIGNES</i> |

Signature du Pacte Mondial pour une meilleure gestion des bassins

Délibération n°12-162-CS

Date de la convocation : 19 octobre 2012

Le Comité syndical,

Membres présents, représentés ou ayant donné pouvoir :

- M. Jean-Pierre ANTOINE (Saumur Loire Développement), représenté par M. Roger VEINANTE
M. Christian BARLE (SICALA de la Nièvre)
M. Jean BERTIER (SICALA d'Indre et Loire)
M. Michel CHARTIER (Conseil général de la Loire)
- M. André CHASSAIGNE (Conseil régional d'Auvergne), représenté par M. Henri MALAVAUD
M. Roger CHEVALIER (Conseil général du Maine-et-Loire)
M. Jean-Henri CHEZEAUD (Châteauroux)
M. François COINTEPAS (SICALA du Loiret)
- M. Eric DOLIGE (Conseil général du Loiret), représenté par M. Thierry SOLER
M. Bernard DOYEN (SICALA du Loir-et-Cher)
- M. Daniel DUGLERY (Montluçon) représenté par M. Pierre-Antoine LEGOUTIERE
M. Alain DUTOUR (Joué-lès-Tours)
M. Jean-Marie JANSSENS (Conseil général du Loir-et-Cher)
- M. Yves JOULAIN (SICALA du Maine-et-Loire), représenté par Jean-Baptiste GLOTIN
M. Jean-Pierre LE SCORNET (Conseil régional des Pays de la Loire)
M. Jacques LE THILY (Saint-Nazaire)
M. Gérard MALBO (Conseil général du Loiret)
M. Gabriel MAQUIN (Vichy)
- M. Jean-Michel MARCHAND (Conseil général du Maine-et-Loire)
M. Bernard PALPACUER (Conseil général de la Lozère)
M. Michel POINSARD (Conseil général de la Nièvre)
M. Bernard SAUVADE (Conseil général du Puy-de-Dôme)
M. Pascal VERNISSE (Conseil général de l'Allier)
- M. Alain BEIGNET (Conseil régional du Centre) à M. Alain DUTOUR
M. Paul BERNARD (Conseil général du Cher) à M. Gabriel MAQUIN
- M. Daniel BERTRAND (SICALA de la Haute-Loire) à M. François COINTEPAS
M. Joël BIGOT (Angers Loire Métropole) à M. Jean-Baptiste GLOTIN
M. Christian COUTURIER (Nantes Métropole) à M. Jacques LE THILY
M. Dominique CROZET (Saint-Etienne Métropole) à M. Roger VEINANTE
M. Jean-Bernard DAMIENS (Conseil régional du Limousin) à M. Thierry SOLER
- M. Christophe DOUGE (Conseil régional des Pays de la Loire) à M. Jean-Pierre LE SCORNET
M. Jean-Pierre DRIEUX (Conseil général de la Haute-Vienne) à M. Roger CHEVALIER
M. Jacky GUILLON (Conseil général de la Creuse) à M. Jean-Michel MARCHAND
M. Alain LAURENDON (Conseil général de la Loire) à M. Michel CHARTIER
M. André LEFEBVRE (Conseil régional de Bourgogne) à M. Christian BARLE
M. Michel LEROUX (Conseil général du Loir-et-Cher) à M. Jean-Marie JANSSENS
M. Serge LESBRE (Conseil général du Puy-de-Dôme) à M. Bernard SAUVADE
M. Jean-Claude MAIRAL (SICALA de l'Allier) à M. Henri MALAVAUD
M. André MAMESSIER (Conseil général de Saône-et-Loire) à M. Gérard MALBO

M. Bernard MARIOTTE (Conseil général d'Indre-et-Loire) à M. Jean BERTIER
M. Roland NARBOUX (Bourges) à M. Pierre-Antoine LEGOUTIERE
M. Bertrand PASCIUTO (Clermont Communauté) à M. Jean-Henri CHEZEAUD
M. Daniel ROUSSAT (Conseil général de l'Allier) à M. Pascal VERNISSE
MME Nathalie SARLES (Grand Roanne) à M. Bernard PALPACUER
M. Christophe WARNANT (Agglomération de Nevers) à M. Michel POINSARD

- vu la loi n°82-213 du 2 mars 1982, modifiée, relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,
- vu l'arrêté du Ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation du 22 novembre 1983, portant constitution de l'Etablissement Public d'Aménagement de la Loire et de ses Affluents (Etablissement public Loire),
- vu les statuts,
- vu le règlement intérieur,
- vu l'avis de la Commission mixte du 14 novembre 2012,

décide

Article un

D'autoriser le Président à signer le Pacte Mondial pour une meilleure gestion des bassins, dont le texte est annexé à la présente.

**Le Président
de l'Etablissement public Loire**

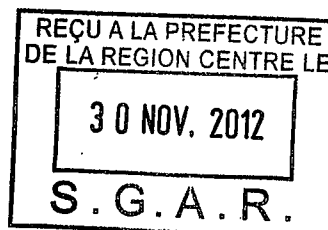
Jean Germain

Jean GERMAIN

Date de transmission
à la préfecture : 30 NOV. 2012

Date d'affichage : 03 DEC. 2012

Certifié exécutoire : 03 DEC. 2012



1648



Réseau International des Organismes de Bassin

Pacte Mondial pour une meilleure gestion des bassins

Nous, représentants d'organismes de bassin de fleuves, de lacs ou d'aquifères, de différentes parties du monde, adhérons au présent "Pacte Mondial pour une meilleure gestion des bassins", en vue de développer la gestion intégrée et solidaire des ressources en eau, à l'échelle des bassins nationaux, régionaux et transfrontaliers et répondre aux défis que doit affronter notre planète.

En effet, nous devons atteindre les Objectifs du Millénaire pour le Développement, assurer une "croissance verte" et faire face aux changements globaux liés à l'augmentation rapide de la population mondiale, aux migrations, à l'urbanisation croissante, au changement climatique, etc.

Nos efforts doivent en effet permettre à la fois de lutter contre les catastrophes naturelles, de satisfaire de façon fiable les besoins des populations urbaines et rurales en eau potable, d'améliorer l'hygiène et la santé et prévenir des épidémies, d'assurer la suffisance agroalimentaire, de développer l'industrie, la production énergétique, le transport par voie d'eau, le tourisme et les loisirs, de prévenir et de combattre les pollutions de toutes natures, de préserver les écosystèmes aquatiques, soutenir la production piscicole, et de façon plus générale préserver la biodiversité des milieux liés à l'eau.

Tous ces enjeux ne peuvent plus être abordés de façon sectorielle ou localisée, ni séparément les uns des autres. La recherche de solutions doit au contraire associer tous les acteurs dans une approche intégrée et solidaire organisée de façon concertée à l'échelle des unités hydrographiques et visant une utilisation durable des ressources en eau.

PARTIE 1 :

DÉCLARATION PRÉALABLE

Par notre adhésion à ce Pacte, nous reconnaissons :

- Qu'il est impératif d'introduire et/ou de renforcer en permanence les formes nouvelles de gouvernance des ressources en eau recommandées, d'ores et déjà, à Dublin (1991), Rio (1992), Paris (1998), La Haye (2000), Johannesburg (2002), Kyoto (2003), Mexico (2006) et Istanbul (2009), notamment ;
- Que les bassins des fleuves, des lacs et des aquifères sont les territoires appropriés pour l'organisation de la gestion solidaire des ressources en eau, des écosystèmes aquatiques et de toutes les activités liées à l'eau ;
- Que les différents écosystèmes présents dans les bassins versants ont une grande importance tant pour la biodiversité que pour les services environnementaux rendus, notamment pour la régularisation des cycles hydrologiques et la prévention des risques, ainsi que pour l'épuration de pollutions ;

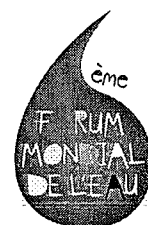
- Que les bassins des fleuves, lacs et aquifères transfrontaliers doivent faire l'objet d'une attention toute particulière et être gérés en concertation entre les Pays riverains ;
- Que la création et le renforcement d'organismes de bassin, sous les formes les plus appropriées, et notamment de commissions internationales, d'autorités ou autres organismes de bassin transfrontaliers, facilitent le dialogue, la coopération, l'échange d'information et la mise en œuvre des actions et projets communs, permettant de partager les bénéfices, d'anticiper l'avenir et de prévenir des conflits potentiels entre les acteurs concernés ;
- Qu'il convient de renforcer l'intégration régionale en harmonisant les politiques et les législations et en mettant en œuvre des programmes régionaux d'intérêt commun indispensables à l'amélioration de la gestion des ressources en eaux souterraines et superficielles à l'échelle des bassins ;
- Qu'il est nécessaire de créer ou de renforcer les financements dédiés à la gestion des ressources en eau et des milieux aquatiques et d'une façon générale du "grand cycle" de l'eau ;
- Qu'il est utile d'élaborer ou de renforcer des cadres fédérateurs pour faciliter les initiatives bi ou multi latérales dans ce domaine de la gestion de bassin.
- Que les acteurs de la société civile et les communautés locales doivent être mieux associées et impliqués dans la gestion des bassins où ils vivent ;
- Qu'il faut renforcer la coopération entre les organismes de bassin du monde entier et de chaque région pour faciliter le transfert d'expériences et de savoir-faire sur les meilleures pratiques en matière de gestion de bassin et leur adaptation dans différents contextes.

PARTIE 2 :

ENGAGEMENTS DES ORGANISMES DE BASSIN

Reconnaissant le besoin d'actions urgentes, Nous, représentants des Organismes signataires du présent "Pacte Mondial pour une meilleure gestion des bassins", exprimons notre volonté, en ce qui relève de nos compétences statutaires et dans la limite des moyens propres dont nous disposons, de nous engager, au côté de nos gouvernements nationaux et des institutions internationales, pour :

- agir pour améliorer la gouvernance de l'eau, faciliter la création d'organismes de bassin là où ils n'existent pas encore, renforcer les organismes existants, aider les autorités concernées à procéder aux réformes qui seraient utiles et à élaborer des politiques de gestion durable de l'eau et les programmes nécessaires à leur application concrète sur le terrain,
- soutenir les processus de gestion durable, intégrée, solidaire et participative des ressources en eau et des milieux organisée à l'échelle appropriée des bassins locaux, nationaux ou transfrontaliers selon le cas,



Barrage de Naussac Subvention à la Chambre d'Agriculture Animation du Contrat territorial du bassin versant de la retenue de Naussac

Délibération n° 12-164-CS

Date de la convocation : 19 octobre 2012

Le Comité syndical,

Membres présents, représentés ou ayant donné pouvoir :

- M. Jean-Pierre ANTOINE (Saumur Loire Développement), représenté par M. Roger VEINANTE
M. Christian BARLE (SICALA de la Nièvre)
M. Jean BERTIER (SICALA d'Indre et Loire)
M. Michel CHARTIER (Conseil général de la Loire)
M. André CHASSAIGNE (Conseil régional d'Auvergne), représenté par M. Henri MALAVAUD
M. Roger CHEVALIER (Conseil général du Maine-et-Loire)
M. Jean-Henri CHEZEAUD (Châteauroux)
M. François COINTEPAS (SICALA du Loiret)
M. Eric DOLIGE (Conseil général du Loiret), représenté par M. Thierry SOLER
M. Bernard DOYEN (SICALA du Loir-et-Cher)
M. Daniel DUGLERY (Montluçon) représenté par M. Pierre-Antoine LEGOUTIERE
M. Alain DUTOUR (Joué-lès-Tours)
M. Jean-Marie JANSSENS (Conseil général du Loir-et-Cher)
M. Yves JOULAIN (SICALA du Maine-et-Loire), représenté par Jean-Baptiste GLOTIN
M. Jean-Pierre LE SCORNET (Conseil régional des Pays de la Loire)
M. Jacques LE THILY (Saint-Nazaire)
M. Gérard MALBO (Conseil général du Loiret)
M. Gabriel MAQUIN (Vichy)
M. Jean-Michel MARCHAND (Conseil général du Maine-et-Loire)
M. Bernard PALPACUER (Conseil général de la Lozère)
M. Michel POINSARD (Conseil général de la Nièvre)
M. Bernard SAUVADE (Conseil général du Puy-de-Dôme)
M. Pascal VERNISSE (Conseil général de l'Allier)
- M. Alain BEIGNET (Conseil régional du Centre) à M. Alain DUTOUR
M. Paul BERNARD (Conseil général du Cher) à M. Gabriel MAQUIN
M. Daniel BERTRAND (SICALA de la Haute-Loire) à M. François COINTEPAS
M. Joël BIGOT (Angers Loire Métropole) à M. Jean-Baptiste GLOTIN
M. Christian COUTURIER (Nantes Métropole) à M. Jacques LE THILY
M. Dominique CROZET (Saint-Etienne Métropole) à M. Roger VEINANTE
M. Jean-Bernard DAMIENS (Conseil régional du Limousin) à M. Thierry SOLER
M. Christophe DOUGE (Conseil régional des Pays de la Loire) à M. Jean-Pierre LE SCORNET
M. Jean-Pierre DRIEUX (Conseil général de la Haute-Vienne) à M. Roger CHEVALIER

M. Jacky GUILLON (Conseil général de la Creuse) à M. Jean-Michel MARCHAND
M. Alain LAURENDON (Conseil général de la Loire) à M. Michel CHARTIER
M. André LEFEBVRE (Conseil régional de Bourgogne) à M. Christian BARLE
M. Michel LEROUX (Conseil général du Loir-et-Cher) à M. Jean-Marie JANSSENS
M. Serge LESBRE (Conseil général du Puy-de-Dôme) à M. Bernard SAUVADE
M. Jean-Claude MAIRAL (SICALA de l'Allier) à M. Henri MALAUDAUD
M. André MAMESSIER (Conseil général de Saône-et-Loire) à M. Gérard MALBO
M. Bernard MARIOTTE (Conseil général d'Indre-et-Loire) à M. Jean BERTIER
M. Roland NARBOUX (Bourges) à M. Pierre-Antoine LEGOUTIERE
M. Bertrand PASCIUTO (Clermont Communauté) à M. Jean-Henri CHEZEAUD
M. Daniel ROUSSAT (Conseil général de l'Allier) à M. Pascal VERNISSE
MME Nathalie SARLES (Grand Roanne) à M. Bernard PALPACUER
M. Christophe WARNANT (Agglomération de Nevers) à M. Michel POINSARD

- vu la loi n°82-213 du 2 mars 1982, modifiée, relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,
- vu l'arrêté du Ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation du 22 novembre 1983, portant constitution de l'Etablissement Public d'Aménagement de la Loire et de ses Affluents (Etablissement public Loire),
- vu les statuts,
- vu le règlement intérieur,
- vu la délibération n° 11-110 du Comité Syndical du 20 juillet 2011 donnant délégation au Bureau,
- vu le courrier de la Chambre d'Agriculture en date du 21 septembre 2012,
- vu l'avis de la Commission mixte du 14 novembre 2012

décide

Article un

De réserver une suite favorable à la demande de la Chambre d'agriculture pour interrompre la convention n° 2009BA04 au 31 mars 2013, afin de permettre la prise en compte des dépenses intervenues jusqu'au 31 décembre 2012.

Article deux

De donner un accord de principe à la demande de la Chambre d'agriculture, qui sollicite un financement de l'Etablissement à hauteur de 5,5% des dépenses d'animation du volet agricole du contrat, et ce sur la durée du contrat prévue jusqu'en 2016. Pour l'année 2013 le montant sollicité est ainsi de 5 445 € (5,5% de 99 000 €).

Cet accord est donné sous réserve des dispositions budgétaires qui seront adoptées par l'Etablissement pour l'année 2013.

Article trois

D'autoriser le Président à mettre en œuvre ces dispositions.

**Le Président
de l'Etablissement public Loire**



Jean GERMAIN

Date de transmission
à la préfecture :

30 NOV. 2012

Date d'affichage :

03 DEC. 2012

Certifié exécutoire :

03 DEC. 2012



1650

**Barrage de Villerest
Avenant 7 au marché 2009BA01
« réalisation et mise en place d'un
batardeau d'isolement des vannes de
demi-fond du barrage de Villerest.
Réalisation de l'étanchéité des
vannes »**

Délibération n° 12-163-CS

Date de la convocation : 19 octobre 2012

Le Comité syndical,

Membres présents, représentés ou ayant donné pouvoir :

- M. Jean-Pierre ANTOINE (Saumur Loire Développement), représenté par M. Roger VEINANTE
M. Christian BARLE (SICALA de la Nièvre)
M. Jean BERTIER (SICALA d'Indre et Loire)
M. Michel CHARTIER (Conseil général de la Loire)
M. André CHASSAIGNE (Conseil régional d'Auvergne), représenté par M. Henri MALAUAUD
M. Roger CHEVALIER (Conseil général du Maine-et-Loire)
M. Jean-Henri CHEZEAUD (Châteauroux)
M. François COINTEPAS (SICALA du Loiret)
M. Eric DOLIGE (Conseil général du Loiret), représenté par M. Thierry SOLER
M. Bernard DOYEN (SICALA du Loir-et-Cher)
M. Daniel DUGLERY (Montluçon) représenté par M. Pierre-Antoine LEGOUTIERE
M. Alain DUTOUR (Joué-lès-Tours)
M. Jean-Marie JANSSENS (Conseil général du Loir-et-Cher)
M. Yves JOULAIN (SICALA du Maine-et-Loire), représenté par Jean-Baptiste GLOTIN
M. Jean-Pierre LE SCORNET (Conseil régional des Pays de la Loire)
M. Jacques LE THILY (Saint-Nazaire)
M. Gérard MALBO (Conseil général du Loiret)
M. Gabriel MAQUIN (Vichy)
M. Jean-Michel MARCHAND (Conseil général du Maine-et-Loire)
M. Bernard PALPACUER (Conseil général de la Lozère)
M. Michel POINSARD (Conseil général de la Nièvre)
M. Bernard SAUVADE (Conseil général du Puy-de-Dôme)
M. Pascal VERNISSE (Conseil général de l'Allier)

M. Alain BEIGNET (Conseil régional du Centre) à M. Alain DUTOUR
M. Paul BERNARD (Conseil général du Cher) à M. Gabriel MAQUIN
M. Daniel BERTRAND (SICALA de la Haute-Loire) à M. François COINTEPAS
M. Joël BIGOT (Angers Loire Métropole) à M. Jean-Baptiste GLOTIN
M. Christian COUTURIER (Nantes Métropole) à M. Jacques LE THILY
M. Dominique CROZET (Saint-Etienne Métropole) à M. Roger VEINANTE
M. Jean-Bernard DAMIENS (Conseil régional du Limousin) à M. Thierry SOLER
M. Christophe DOUGE (Conseil régional des Pays de la Loire) à M. Jean-Pierre LE SCORNET
M. Jean-Pierre DRIEUX (Conseil général de la Haute-Vienne) à M. Roger CHEVALIER
M. Jacky GUILLON (Conseil général de la Creuse) à M. Jean-Michel MARCHAND
M. Alain LAURENDON (Conseil général de la Loire) à M. Michel CHARTIER
M. André LEFEBVRE (Conseil régional de Bourgogne) à M. Christian BARLE
M. Michel LEROUX (Conseil général du Loir-et-Cher) à M. Jean-Marie JANSSENS
M. Serge LESBRE (Conseil général du Puy-de-Dôme) à M. Bernard SAUVADE
M. Jean-Claude MAIRAL (SICALA de l'Allier) à M. Henri MALAVAUD
M. André MAMESSIER (Conseil général de Saône-et-Loire) à M. Gérard MALBO
M. Bernard MARIOTTE (Conseil général d'Indre-et-Loire) à M. Jean BERTIER
M. Roland NARBOUX (Bourges) à M. Pierre-Antoine LEGOUTIERE
M. Bertrand PASCUTO (Clermont Communauté) à M. Jean-Henri CHEZEAUD
M. Daniel ROUSSAT (Conseil général de l'Allier) à M. Pascal VERNISSE
MME Nathalie SARLES (Grand Roanne) à M. Bernard PALPACUER
M. Christophe WARNANT (Agglomération de Nevers) à M. Michel POINSARD

- vu la loi n°82-213 du 2 mars 1982, modifiée, relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,

- vu l'arrêté du Ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation du 22 novembre 1983, portant constitution de l'Etablissement Public d'Aménagement de la Loire et de ses Affluents (Etablissement public Loire),

- vu les statuts,

- vu le règlement intérieur,

- vu la délibération n° 11-110 du Comité Syndical du 20 juillet 2011 donnant délégation au Bureau,

- vu le marché n°2009BA01 «réalisation et mise en place d'un batardeau d'isolement des vannes de demi-fond du barrage de Villerest. Réalisation de l'étanchéité des vannes »

- vu l'avis de la Commission mixte du 14 novembre 2012,

décide

Article un

De prendre acte du fait que les travaux sur les vannes 2, 4 et 6 nécessitent un surcoût de 29 378,89 € HT, soit une augmentation de 0,77 % du montant initial du marché actualisé (augmentation totale des avenants de 366 473,09 € HT par rapport au montant initial du marché actualisé, soit 9,6 %).

Article deux

D'autoriser le Président à signer l'avenant correspondant au marché n°2009BA01, sous réserve de l'avis de la Commission d'appel d'offre.

**Le Président
de l'Etablissement public Loire**



Jean GERMAIN

Date de transmission
à la préfecture : **30 NOV. 2012**

Date d'affichage : **03 DEC. 2012**

Certifié exécutoire : **03 DEC. 2012**



NR 1649

Barrage de Naussac
Subvention à la Communauté de
Communes Cévenne et Montagne
Ardéchoises
Animation du Contrat territorial du
bassin versant de la retenue de Naussac

Délibération n° 12-165-CS

Date de la convocation : 19 octobre 2012

Le Comité syndical,

Membres présents, représentés ou ayant donné pouvoir :

- M. Jean-Pierre ANTOINE (Saumur Loire Développement), représenté par M. Roger VEINANTE
M. Christian BARLE (SINALA de la Nièvre)
M. Jean BERTIER (SICALA d'Indre et Loire)
M. Michel CHARTIER (Conseil général de la Loire)
- M. André CHASSAIGNE (Conseil régional d'Auvergne), représenté par M. Henri MALAUD
M. Roger CHEVALIER (Conseil général du Maine-et-Loire)
M. Jean-Henri CHEZEAUD (Châteauroux)
M. François COINTEPAS (SICALA du Loiret)
- M. Eric DOLIGE (Conseil général du Loiret), représenté par M. Thierry SOLER
M. Bernard DOYEN (SICALA du Loir-et-Cher)
- M. Daniel DUGLERY (Montluçon) représenté par M. Pierre-Antoine LEGOUTIERE
M. Alain DUTOUR (Joué-lès-Tours)
M. Jean-Marie JANSSENS (Conseil général du Loir-et-Cher)
- M. Yves JOULAIN (SICALA du Maine-et-Loire), représenté par Jean-Baptiste GLOTIN
M. Jean-Pierre LE SCORNET (Conseil régional des Pays de la Loire)
M. Jacques LE THILY (Saint-Nazaire)
M. Gérard MALBO (Conseil général du Loiret)
M. Gabriel MAQUIN (Vichy)
- M. Jean-Michel MARCHAND (Conseil général du Maine-et-Loire)
M. Bernard PALPACUER (Conseil général de la Lozère)
M. Michel POINSARD (Conseil général de la Nièvre)
M. Bernard SAUVADE (Conseil général du Puy-de-Dôme)
M. Pascal VERNISSE (Conseil général de l'Allier)
- M. Alain BEIGNET (Conseil régional du Centre) à M. Alain DUTOUR

M. Paul BERNARD (Conseil général du Cher) à M. Gabriel MAQUIN
M. Daniel BERTRAND (SICALA de la Haute-Loire) à M. François COINTEPAS
M. Joël BIGOT (Angers Loire Métropole) à M. Jean-Baptiste GLOTIN
M. Christian COUTURIER (Nantes Métropole) à M. Jacques LE THILY
M. Dominique CROZET (Saint-Etienne Métropole) à M. Roger VEINANTE
M. Jean-Bernard DAMIENS (Conseil régional du Limousin) à M. Thierry SOLER
M. Christophe DOUGE (Conseil régional des Pays de la Loire) à M. Jean-Pierre LE SCORNET
M. Jean-Pierre DRIEUX (Conseil général de la Haute-Vienne) à M. Roger CHEVALIER
M. Jacky GUILLON (Conseil général de la Creuse) à M. Jean-Michel MARCHAND
M. Alain LAURENDON (Conseil général de la Loire) à M. Michel CHARTIER
M. André LEFEBVRE (Conseil régional de Bourgogne) à M. Christian BARLE
M. Michel LEROUX (Conseil général du Loir-et-Cher) à M. Jean-Marie JANSSENS
M. Serge LESBRE (Conseil général du Puy-de-Dôme) à M. Bernard SAUVADE
M. Jean-Claude MAIRAL (SICALA de l'Allier) à M. Henri MALAUDAUD
M. André MAMESSIER (Conseil général de Saône-et-Loire) à M. Gérard MALBO
M. Bernard MARIOTTE (Conseil général d'Indre-et-Loire) à M. Jean BERTIER
M. Roland NARBOUX (Bourges) à M. Pierre-Antoine LEGOUTIERE
M. Bertrand PASCIUTO (Clermont Communauté) à M. Jean-Henri CHEZEAUD
M. Daniel ROUSSAT (Conseil général de l'Allier) à M. Pascal VERNISSE
MME Nathalie SARLES (Grand Roanne) à M. Bernard PALPACUER
M. Christophe WARNANT (Agglomération de Nevers) à M. Michel POINSARD

- vu la loi n°82-213 du 2 mars 1982, modifiée, relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,

- vu l'arrêté du Ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation du 22 novembre 1983, portant constitution de l'Etablissement Public d'Aménagement de la Loire et de ses Affluents (Etablissement public Loire),

- vu les statuts,

- vu le règlement intérieur,

- vu la délibération n° 11-110 du Comité Syndical du 20 juillet 2011 donnant délégation au Bureau,

- vu le courrier électronique de la Communauté de Communes Cévenne et Montagne Ardéchoises du 31 octobre 2012,

- vu l'avis de la Commission mixte du 14 novembre 2012,

décide

Article un

De signer le Contrat Territorial du bassin versant de la retenue de Naussac.

Article deux

De répondre positivement à la demande de participation pour l'animation de ce dernier, sous réserve que le paiement de l'intégralité du montant de cette participation, à hauteur de 14 800€, puisse intervenir d'ici à la fin 2013.

Article trois

De conditionner la participation de l'Etablissement à titre exceptionnel au programme d'actions d'assainissement sur le bassin versant à l'accord préalable de la Commission des usagers du soutien d'étiage, le cas échéant pour un montant total sur la période de référence 2012-2015 inférieur à celui actuellement sollicité.

Article quatre

D'autoriser le Président à mettre en œuvre ces dispositions.

**Le Président
de l'Etablissement public Loire**



Jean GERMAIN

Date de transmission
à la préfecture : 30 NOV. 2012

Date d'affichage : 03 DEC. 2012

Certifié exécutoire : 03 DEC. 2012



1651

Avis de l'Etablissement sur le projet de SAGE Loire en Rhône-Alpes

Délibération n°12-166-CS

Date de la convocation : 19 octobre 2012

Le Comité syndical,

Membres présents, représentés ou ayant donné pouvoir :

- M. Jean-Pierre ANTOINE (Saumur Loire Développement), représenté par M. Roger VEINANTE
M. Christian BARLE (SINALA de la Nièvre)
M. Jean BERTIER (SICALA d'Indre et Loire)
M. Michel CHARTIER (Conseil général de la Loire)
- M. André CHASSAIGNE (Conseil régional d'Auvergne), représenté par M. Henri MALAVAUD
M. Roger CHEVALIER (Conseil général du Maine-et-Loire)
M. Jean-Henri CHEZEAUD (Châteauroux)
M. François COINTEPAS (SICALA du Loiret)
- M. Eric DOLIGE (Conseil général du Loiret), représenté par M. Thierry SOLER
M. Bernard DOYEN (SICALA du Loir-et-Cher)
- M. Daniel DUGLERY (Montluçon) représenté par M. Pierre-Antoine LEGOUTIERE
M. Alain DUTOUR (Joué-lès-Tours)
M. Jean-Marie JANSSENS (Conseil général du Loir-et-Cher)
- M. Yves JOULAIN (SICALA du Maine-et-Loire), représenté par Jean-Baptiste GLOTIN
M. Jean-Pierre LE SCORNET (Conseil régional des Pays de la Loire)
M. Jacques LE THILY (Saint-Nazaire)
M. Gérard MALBO (Conseil général du Loiret)
M. Gabriel MAQUIN (Vichy)
- M. Jean-Michel MARCHAND (Conseil général du Maine-et-Loire)
M. Bernard PALPACUER (Conseil général de la Lozère)
M. Michel POINSARD (Conseil général de la Nièvre)
M. Bernard SAUVADE (Conseil général du Puy-de-Dôme)
M. Pascal VERNISSE (Conseil général de l'Allier)
- M. Alain BEIGNET (Conseil régional du Centre) à M. Alain DUTOUR
M. Paul BERNARD (Conseil général du Cher) à M. Gabriel MAQUIN
- M. Daniel BERTRAND (SICALA de la Haute-Loire) à M. François COINTEPAS
M. Joël BIGOT (Angers Loire Métropole) à M. Jean-Baptiste GLOTIN
M. Christian COUTURIER (Nantes Métropole) à M. Jacques LE THILY
M. Dominique CROZET (Saint-Etienne Métropole) à M. Roger VEINANTE
M. Jean-Bernard DAMIENS (Conseil régional du Limousin) à M. Thierry SOLER
- M. Christophe DOUGE (Conseil régional des Pays de la Loire) à M. Jean-Pierre LE SCORNET
M. Jean-Pierre DRIEUX (Conseil général de la Haute-Vienne) à M. Roger CHEVALIER
M. Jacky GUILLON (Conseil général de la Creuse) à M. Jean-Michel MARCHAND
M. Alain LAURENDON (Conseil général de la Loire) à M. Michel CHARTIER
M. André LEFEBVRE (Conseil régional de Bourgogne) à M. Christian BARLE
M. Michel LEROUX (Conseil général du Loir-et-Cher) à M. Jean-Marie JANSSENS
M. Serge LESBRE (Conseil général du Puy-de-Dôme) à M. Bernard SAUVADE
M. Jean-Claude MAIRAL (SICALA de l'Allier) à M. Henri MALAVAUD
M. André MAMESSIER (Conseil général de Saône-et-Loire) à M. Gérard MALBO

M. Bernard MARIOTTE (Conseil général d'Indre-et-Loire) à M. Jean BERTIER
M. Roland NARBOUX (Bourges) à M. Pierre-Antoine LEGOUTIERE
M. Bertrand PASCIUTO (Clermont Communauté) à M. Jean-Henri CHEZEAUD
M. Daniel ROUSSAT (Conseil général de l'Allier) à M. Pascal VERNISSE
MME Nathalie SARLES (Grand Roanne) à M. Bernard PALPACUER
M. Christophe WARNANT (Agglomération de Nevers) à M. Michel POINSARD

- vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982, modifiée, relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,
- vu l'arrêté du Ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation du 22 novembre 1983, portant constitution de l'Etablissement Public d'Aménagement de la Loire et de ses Affluents (Etablissement Public Loire),
- vu les statuts,
- vu le règlement intérieur,
- vu l'arrêté préfectoral du 13 juillet 2006 reconnaissant l'Etablissement comme EPTB
- vu le courrier du Président de la CLE, daté du 06 août 2012, sollicitant l'avis de l'EPTB Loire sur le projet de SAGE Loire en Rhône-Alpes,
- vu l'avis de la Commission mixte du 14 novembre 2012

décide

Article un

D'inviter le Président à transmettre au Président de la CLE du SAGE Loire en Rhône-Alpes les observations émises par l'Etablissement sur le projet de SAGE et formalisées dans la note jointe, complétées par les remarques du Conseil général de la Loire figurant dans le courrier du 18 septembre 2012 ainsi que celles de Grand Roanne Agglo figurant dans le courrier du 9 novembre 2012 et du Conseil général de la Haute-Loire également joints

Le Président
de l'Etablissement public Loire



Jean GERMAIN

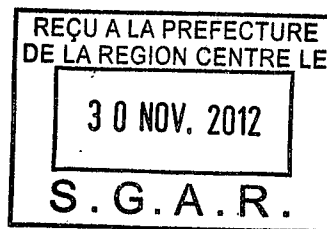
Date de transmission
à la préfecture :

30 NOV. 2012

Date d'affichage :

03 DEC. 2012
03 DEC. 2012

Certifié exécutoire :



1652

PRG
JLR

| | | |
|---------------------------|-------------|--------|
| RECEPTION LE: 25 SEP 2012 | | |
| EXPEDITEUR: | | |
| NUMERO: 2943 | | |
| | Attribution | Copies |
| PRES | | |
| CAB | | |
| DGS | | |
| DAF | | |
| DEE | | |
| DDRE | | |
| COM | | |
| Agenda | Signalé | |

ETABLISSEMENT PUBLIC LOIRE
MONSIEUR JEAN GERMAIN
PRESIDENT
3 AVENUE CLAUDE GUILLERMIN
BP 6125
45061 ORLEANS CEDEX 2

Votre interlocuteur :
DUBOIS Fabrice
Chef de Service
Milieux Naturels
Nos Réf. : FD/NG
A12-14217
Tél. : 04 77 48 42 44
Fax : 04 77 49 90 59
Fabrice.dubois@cg42.fr

Saint-Etienne, le

18 SEP. 2012

Objet : Avis de l'Établissement Public Loire sur le SAGE Loire en Rhône-Alpes

**Délégation au
Développement Durable**

Direction de l'Agriculture
de la Forêt
et de l'Environnement

Monsieur le Président,

L'Établissement Public Loire est consulté sur le projet de SAGE Loire en Rhône-Alpes. Pour préparer le comité syndical du 19 octobre prochain, vous souhaitez connaître la position du Conseil général de la Loire sur ce projet.

Le 3 septembre dernier, la Commission permanente du Conseil général a délibéré favorablement sur le projet de SAGE Loire en Rhône-Alpes, dont vous trouverez ci-joint, le rapport et la décision correspondante.

Vous en souhaitant bonne réception, je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Conseil général
de la Loire

Hôtel du Département
2 rue Charles de Gaulle
42022 Saint-Étienne cedex 1
Tél : 04 77 48 42 42

P.J. : 2

Le Président,

Pour le Président
le Vice-Président délégué
de l'exécutif


Michel CHARTIER

Enjeu n°1 : Préservation et amélioration de la fonctionnalité (hydrologique, épuratoire, morphologique, écologique) des cours d'eau et des milieux aquatiques.

Un inventaire des zones humides sera réalisé, sous maîtrise d'ouvrage du Conseil général, à l'échelle du département de la Loire et sur l'ensemble du périmètre du SAGE Loire en Rhône-Alpes. Le travail d'inventaire fera l'objet d'une concertation locale à l'échelle des principaux bassins versants.

La connaissance des zones humides permettra une meilleure prise en compte dans les documents d'urbanisme constituant un moyen efficace et durable pour protéger ces entités de l'artificialisation.

Le SAGE affirme que l'eau du territoire du SAGE bénéficie prioritairement à l'alimentation en eau potable domestique et aux milieux.

L'amélioration de l'hydrologie et de la ressource en eau (qualité et quantité) passe par une prise de conscience de l'importance de l'eau du territoire. Le SAGE entend favoriser cette prise de conscience en conditionnant les importations d'eau.

L'ensemble des retenues et plans d'eau peut impacter fortement le fonctionnement des milieux aquatiques notamment par interception des eaux de ruissellement. Le SAGE n'interdit pas la réalisation des plans d'eau mais vise à en limiter l'impact sur l'hydrologie des cours d'eau.

La restauration et l'amélioration des fonctionnalités naturelles du fleuve Loire est un point majeur du SAGE.

Une meilleure répartition de l'eau entre le plan d'eau de Grangent, le barrage hydroélectrique de Grangent et le canal du Forez (irrigation, eau potable) devra aboutir à une hausse du débit minimal en Loire, plus compatible avec son bon fonctionnement écologique.

La reconstitution d'un substrat alluvial dans le lit de la Loire constitue une des réponses proposées pour restaurer la fonctionnalité des milieux naturels présents dans le lit et leur biodiversité. La mobilisation par la Loire de la charge alluviale disponible dans le lit majeur constitue un des moyens de reconstituer ce substrat. Dans ce cadre, il s'avère nécessaire de définir l'espace de mobilité de la Loire (« espace du lit majeur à l'intérieur duquel le lit mineur peut se déplacer », véritable stock de matériaux réservé au fleuve).

Enjeu n°2 : Réduction des émissions et des flux de polluants.

Le SAGE Loire en Rhône Alpes souhaite limiter le phénomène d'eutrophisation et de développement phytoplanctonique sur les retenues de Grangent et Villerest.

L'amélioration du rendement d'épuration des matières phosphorées pour les collectivités et les industries est un bon levier d'action pour réduire les flux de matières phosphorées arrivant à la retenue de Villerest. Des valeurs-objectifs sont fixées.

La réduction des émissions de phosphore d'origine agricole par l'amélioration des pratiques de fertilisation est attendue.

Enjeu n°3 « Économie et partage de la ressource » et enjeu n°5 « Prise en compte de l'eau et des milieux aquatiques dans le développement et l'aménagement du territoire. »

Le SAGE se donne comme objectif le partage de la ressource en eau, notamment entre les milieux naturels et les usages. En effet, la répartition adaptée de la ressource en eau disponible est nécessaire à la satisfaction en eau des milieux aquatiques et des usages.

L'analyse de l'adéquation entre les besoins en eau (potable, agricole, industrielle et des milieux) et les ressources, à l'échelle des bassins versants du territoire, sera réalisée par les structures de gestion de bassins versants.

La politique en matière d'assainissement et d'eau potable du Conseil général participera aux objectifs du SAGE notamment la réduction des émissions et des flux de polluants.

Le SAGE vise la satisfaction en eau des usages, notamment agricoles. Une cohérence avec le schéma départemental d'irrigation a été recherchée. En tant que propriétaire du canal du Forez, le Conseil général devra également fortement s'impliquer dans la mise en œuvre des nouveaux modes de gestion du complexe.

Enfin, la prise en compte des milieux et de la ressource en eau est renforcée en matière d'aménagement.

Des enjeux aussi importants concernant la gestion des ressources et la protection des milieux existent au-delà du périmètre du SAGE Loire en Rhône Alpes. Le Conseil général devra veiller à la cohérence de sa politique d'aide sur l'ensemble du territoire ligérien.

Implication financière du conseil général

Les actions directement induites par le SAGE Loire en Rhône Alpes (en dehors de la réglementation et des programmes d'actions déjà existants) sont estimées à 13 millions d'euros sur 5 ans. Les actions en maîtrise d'ouvrage du Conseil général de la Loire sont estimées à 630 000 €, les actions relevant de la structure porteuse sont estimées à 1 062 000 €, finançables par l'Agence de l'eau et la Région Rhône Alpes.

Le Conseil général de la Loire est également appelé à financer certaines actions du SAGE Loire en Rhône-Alpes, notamment en matière d'eau potable, d'assainissement, et dans le cadre de sa participation aux contrats de rivière.

Certaines dispositions n'ont pas été chiffrées (conditionnement des prélèvements, nouvelles importations, réalisation des exigences réglementaires) : elles auront des conséquences non négligeables sur les finances des collectivités, les activités économiques et les usagers (prix de l'eau) et elles viendront impacter le budget du Conseil général.

D'autres actions représentent peu de dépenses en investissement mais auront un impact fort sur les dépenses de fonctionnement qui sera répercuté sur le prix payé par l'utilisateur.

Maîtrise d'ouvrage d'actions

Certaines actions inscrites dans le Plan d'Aménagement et de Gestion Durable du SAGE s'inscrivent pleinement dans la politique du Conseil général de la Loire. Ainsi, leur maîtrise d'ouvrage pressentie est celle du Conseil général de la Loire.

Il s'agit notamment :

- d'actions en faveur de la préservation des zones humides, tel que la réalisation de leur inventaire, la réalisation d'un guide de bonnes pratiques de leur gestion, la mise en place d'une assistance technique à destination des gestionnaires, la mise en œuvre d'une sensibilisation à leur préservation,
- de la gestion des bords de Loire, à travers l'acquisition foncière de terrains érodables dans le cadre de la politique Espace Naturel Sensible et la réalisation d'un inventaire des gravières anciennes et récentes non réaménagées,
- du programme « Étangs de la Loire » au sein duquel il sera important d'informer et sensibiliser les propriétaires et gestionnaires d'étangs piscicoles à des pratiques de gestion limitant le transfert de phosphore vers le cours d'eau,
- du suivi d'études concernant l'évaluation de l'impact des stations d'épuration sur les cours d'eau conduites au niveau national (CEMAGREF),
- du maintien de l'organisation du « pôle relais plantes invasives ».

COMMISSION PERMANENTE DU 3 SEPTEMBRE 2012

Décision légalisée en préfecture le 6 septembre 2012 sous le n° 042-224200014-20120903-167377-DE-1-1

Rapport n° D-MCH-12

SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DE GESTION DES EAUX (SAGE) LOIRE EN RHÔNE-ALPES

VU

- l'article 3211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,
- la délégation générale à la Commission permanente approuvée par l'Assemblée départementale du 31 mars 2011.

CONSIDERANT

- la politique du département en faveur de la restauration et de l'entretien des cours d'eau telle que définie au BP 2006,
- l'avis de commission agriculture, aménagement rural, environnement du 12 juin 2012.

SYNTHESE DU CONTEXTE

Depuis 2005, le Conseil général de la Loire est la structure porteuse du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) Loire en Rhône-Alpes (annexe 1). Le Conseil général est également membre de la Commission Locale de l'Eau (CLE), regroupant 81 personnes (élus, représentants d'usagers et de l'État) responsables de l'élaboration du SAGE.

Le 19 juin 2012, la CLE a délibéré le projet de SAGE. Au titre de l'article L212.6 du code de l'Environnement, la phase de consultation a débuté. Dans ce cadre, le projet de SAGE est soumis pour avis au Conseil général de la Loire.

Annexe n°1

QU'EST-CE QU'UN S.A.G.E. ?

Le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (**S.A.G.E.**) a été instauré par la loi sur l'eau de 1992. Il met en application les Schémas Directeurs d'Aménagement et de Gestion des Eaux (**SDAGE**) à des échelles hydrographiques locales et cohérentes.

Le S.A.G.E. fixe des objectifs généraux d'utilisation, de **mise en valeur et protection quantitative et qualitative** :

- des ressources en eau superficielle et souterraine,
- des écosystèmes aquatiques
- des zones humides

et ce, de manière à satisfaire l'ensemble des usagers.

Doté d'une portée juridique, le SAGE est opposable à l'Administration : toutes les décisions prises dans le domaine de l'eau par les services de l'État et les collectivités locales doivent être compatibles avec le SAGE.

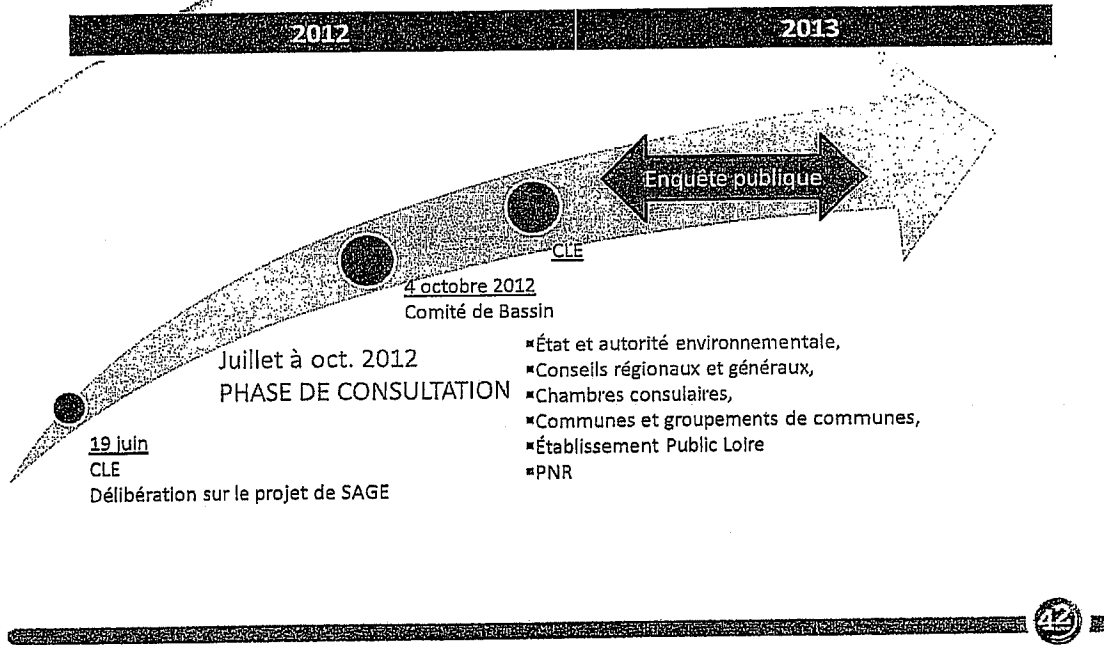
Les documents d'urbanisme (schéma de cohérence territoriale ou SCOT, plan local d'urbanisme ou PLU) et le schéma départemental des carrières doivent eux aussi être compatibles avec le SAGE et le SDAGE.

La loi sur l'eau et les milieux aquatiques, adoptée le 30 décembre 2006, renforce la portée réglementaire des SAGE : elle prévoit que le SAGE comporte un règlement qui sera opposable à toute personne publique ou privée pour l'exécution d'activités soumises à procédure de déclaration ou d'autorisation.

PHASE de VALIDATION :

Commission Locale de l'Eau
SAGE Schéma
d'Aménagement
et de Gestion
des Eaux
LOIRE EN RHÔNE-ALPES

Procédure de validation



DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

**GRAND ROANNE
AGGLOMERATION**

Séance publique du 5 novembre 2012 à 18h30

63, rue Jean Jaurès
42311 ROANNE

LE PRÉSIDENT CERTIFIE :

1 - Que la convocation de tous les membres en exercice du Conseil Communautaire a été faite le 29 octobre 2012 dans les formes et délais prescrits par la loi; que la délibération ci-après transcrite, conforme au texte du registre des procès-verbaux du Conseil Communautaire a été affichée par extrait, à la porte du siège de Grand Roanne Agglomération, 63, rue Jean Jaurès et qu'il n'a pas été présenté d'observations.

2 - Que le nombre des membres en exercice, au jour de la séance était de 46, sur lesquels il y avait 39 membres présents, à savoir :

DCC N° 2012-208

Objet :

ENVIRONNEMENT

Hydraulique – Milieux
aquatiques

Avis sur le Schéma
d'Aménagement et de
gestion des Eaux
(SAGE) Loire en
Rhône-Alpes.

Etaient présents : M. Avocat, Président, MM. Devis, Ladet, Burdin, Vice-Présidents, Mme Sarles, Vice-Présidente, M. Fréchet, Vice-Président, Mme Déroche, Vice-Présidente, MM. Chervin, Paire, Bernard, Vice-Présidents, Mme Riamon, Vice-Présidente, MM. Paput, Tamain, Vice-Présidents, Mme Dessale, Vice-Présidente, MM. David, Rondard, Conseillers Communautaires Délégués, M. Madani, Mme Viboud, MM. Prat, Guillemant, Moal, Durand, Gipon, Maurin, Vial, Mme Schmück, MM. Nejjar, Barriquand, Mme Freyermuth, MM. Mirabel, Rubeck, Mme Lacan, M. Perraud, Mme Delubac, M. Copier, Mme Colombat, M. Marcuccilli, Mmes Chevignon, Catheland, membres.

Absents excusés : Mme Maestracci, M. Nicolin, Mmes Nicolin, Monge, M. Wojtalik, Mme Chaput, M. Court, membres.

Secrétaire élue pour la durée de la session : Mme Déroche.

A l'ouverture de la séance, M. le Président a déposé sur le bureau de l'assemblée le pouvoir écrit donné à un collègue par les membres du Conseil Communautaire empêchés d'assister à la séance, de voter en leur nom, par application de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales.

| NOM DES MANDANTS | NOM DES MANDATAIRES |
|------------------|---------------------|
| M. NICOLIN | M. MARCUCCILLI |
| Mme NICOLIN | M. CHERVIN |
| Mme MONGE | Mme SCHMÜCK |
| Mme CHAPUT | M. LADET |
| M. COURT | M. RONDARD |

Le Conseil Communautaire a donné acte de ce dépôt.

Pour relayer la structure porteuse du SAGE et sa mise en œuvre sur notre territoire, les acteurs du Roannais sont reconnus comme interlocuteur privilégié. Leur engagement vis à vis du SAGE permettra d'envisager la poursuite de ce travail en commun dans l'objectif d'une meilleure qualité de l'eau et des milieux.

En conséquence, il est demandé au Conseil Communautaire de bien vouloir :

1°) donner un avis favorable au projet de Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) Loire en Rhône-Alpes tel que transmis dans sa version d'avril 2012 ;

2°) autoriser M. le Président à transmettre à la Commission Locale de l'Eau du SAGE Loire en Rhône-Alpes les observations mentionnées dans ce rapport.

Par conséquent, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré approuve par :

VOTANTS (Présents + Pouvoirs) : 44

Pour : 41

Contre : 0

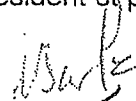
Abstention : 3

Ont signé au Registre tous les membres présents.

Pour extrait conforme,

ROANNE, le 8/11/2012

Pour le Président et par délégation,



Mme SARLES Nathalie, Vice-Présidente
Chargé du Fleuve Loire
et Espaces Naturels

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-244200341-20121109-DCC208-051112-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/11/2012

DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-LOIRE

DIRIL / SERVICE DES ASSEMBLÉES ET DES MOYENS GÉNÉRAUX

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL GENERAL

Séance publique du 22 octobre 2012

4C - AVIS SUR LE PROJET DE SCHEMA D'AMENAGEMENT ET DE GESTION DES EAUX LOIRE EN RHONE ALPES

Service instructeur : Environnement
Délibération n° : CG221012/4C

Le 22 octobre 2012 à 09h50, le Conseil Général, régulièrement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel du Département sous la présidence de Gérard ROCHE, Président du Conseil Général.

- Présents : 30 - Absent(s) excusé(s) : 0
- Absent(s) ayant donné pouvoir : 5

Le quorum et les délégations de vote ayant été vérifiés,

LE CONSEIL GENERAL

Après avoir entendu le rapport présenté par M. Michel JOUBERT au nom de la 3ème commission et après en avoir délibéré :

émet un avis défavorable au projet de SAGE Loire en Rhône Alpes dans l'attente d'une prise en compte plus explicite, dans les documents du SAGE, des points suivants :

- conditionner tout projet d'augmentation des prélèvements sur la retenue de Lavalette d'une part, à la réalisation d'une étude d'impact sur le territoire amont, portant sur les milieux naturels, les usages socio-économiques et l'alimentation en eau potable, et d'autre part, à la mise en œuvre de programmes d'économie d'eau sur le ou les territoires du SAGE Loire en Rhône Alpes concernés par ces importations nouvelles ;
- réaliser un test grandeur nature des nouvelles modalités de gestion de Grangent afin de quantifier finement les impacts réels sur la station Respirando d'Aurec sur Loire et mieux appréhender les éventuelles adaptations à apporter, y compris pour une année normale (marnage maximum de 1 m) ;
- inscrire, dans le PAGD, le principe d'une analyse de faisabilité de la solidarité aval/amont, notamment par rapport aux réflexions à conduire sur ses aspects financiers.

Adopté à l'unanimité des membres présents ou représentés

Date réception en Préfecture :

Date de publication :

Pour le Président,
Le Directeur Général
des Services du Département


Joseph PLOTON



Décision modificative n°3 du budget principal 2012

Délibération n° 12-167-CS

Date de la convocation : 19 octobre 2012

Le Comité syndical,

Membres présents, représentés ou ayant donné pouvoir :

- M. Jean-Pierre ANTOINE (Saumur Loire Développement); représenté par M. Roger VEINANTE
M. Christian BARLE (SICALA de la Nièvre)
M. Jean BERTIER (SICALA d'Indre et Loire)
M. Michel CHARTIER (Conseil général de la Loire)
- M. André CHASSAIGNE (Conseil régional d'Auvergne), représenté par M. Henri MALAVAUD
M. Roger CHEVALIER (Conseil général du Maine-et-Loire)
M. Jean-Henri CHEZEAUD (Châteauroux)
M. François COINTEPAS (SICALA du Loiret)
- M. Eric DOLIGE (Conseil général du Loiret), représenté par M. Thierry SOLER
M. Bernard DOYEN (SICALA du Loir-et-Cher)
- M. Daniel DUGLERY (Montluçon) représenté par M. Pierre-Antoine LEGOUTIERE
M. Alain DUTOUR (Joué-lès-Tours)
M. Jean-Marie JANSSENS (Conseil général du Loir-et-Cher)
- M. Yves JOULAIN (SICALA du Maine-et-Loire), représenté par Jean-Baptiste GLOTIN
M. Jean-Pierre LE SCORNET (Conseil régional des Pays de la Loire)
M. Jacques LE THILY (Saint-Nazaire)
M. Gérard MALBO (Conseil général du Loiret)
M. Gabriel MAQUIN (Vichy)
- M. Jean-Michel MARCHAND (Conseil général du Maine-et-Loire)
M. Bernard PALPACUER (Conseil général de la Lozère)
M. Michel POINSARD (Conseil général de la Nièvre)
M. Bernard SAUVADE (Conseil général du Puy-de-Dôme)
M. Pascal VERNISSE (Conseil général de l'Allier)
- M. Alain BEIGNET (Conseil régional du Centre) à M. Alain DUTOUR
M. Paul BERNARD (Conseil général du Cher) à M. Gabriel MAQUIN
- M. Daniel BERTRAND (SICALA de la Haute-Loire) à M. François COINTEPAS
M. Joël BIGOT (Angers Loire Métropole) à M. Jean-Baptiste GLOTIN
M. Christian COUTURIER (Nantes Métropole) à M. Jacques LE THILY
M. Dominique CROZET (Saint-Etienne Métropole) à M. Roger VEINANTE
- M. Jean-Bernard DAMIENS (Conseil régional du Limousin) à M. Thierry SOLER
- M. Christophe DOUGE (Conseil régional des Pays de la Loire) à M. Jean-Pierre LE SCORNET
M. Jean-Pierre DRIEUX (Conseil général de la Haute-Vienne) à M. Roger CHEVALIER
M. Jacky GUILLON (Conseil général de la Creuse) à M. Jean-Michel MARCHAND
M. Alain LAURENDON (Conseil général de la Loire) à M. Michel CHARTIER
M. André LEFEBVRE (Conseil régional de Bourgogne) à M. Christian BARLE
- M. Michel LEROUX (Conseil général du Loir-et-Cher) à M. Jean-Marie JANSSENS
M. Serge LESBRE (Conseil général du Puy-de-Dôme) à M. Bernard SAUVADE
M. Jean-Claude MAIRAL (SICALA de l'Allier) à M. Henri MALAVAUD
- M. André MAMESSIER (Conseil général de Saône-et-Loire) à M. Gérard MALBO
M. Bernard MARIOTTE (Conseil général d'Indre-et-Loire) à M. Jean BERTIER
M. Roland NARBOUX (Bourges) à M. Pierre-Antoine LEGOUTIERE

M. Bertrand PASCIUTO (Clermont Communauté) à M. Jean-Henri CHEZEAUD
M. Daniel ROUSSAT (Conseil général de l'Allier) à M. Pascal VERNISSE
MME Nathalie SARLES (Grand Roanne) à M. Bernard PALPACUER
M. Christophe WARNANT (Agglomération de Nevers) à M. Michel POINSARD

- vu la loi n°82-213 du 2 mars 1982, modifiée, relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,
- vu l'arrêté du Ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation du 22 novembre 1983, portant constitution de l'Etablissement Public d'Aménagement de la Loire et de ses Affluents (Etablissement public Loire),
- vu les statuts,
- vu le règlement intérieur,
- vu sa délibération n°11-223 du 9 Décembre 2011 adoptant le budget principal primitif de l'exercice 2012,
- vu sa délibération n°12-48 du 23 mars 2012 adoptant le budget supplémentaire du budget principal de l'exercice 2012,
- vu sa délibération n°12-125 du 20 juillet 2012 adoptant la décision modificative n°3 du budget principal de l'exercice 2012,
- vu l'avis de la Commission mixte du 14 novembre 2012,

Décide

Article un

D'arrêter à la somme de – 381 496 € en dépenses et recettes la décision modificative n°3 de l'exercice 2012, conformément à la répartition prévue par le document budgétaire joint à la présente délibération.

Article deux

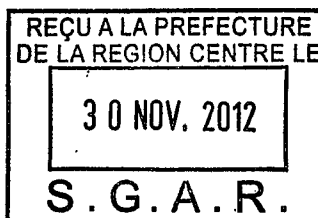
D'autoriser le Président à mettre en œuvre les dispositions correspondantes et à lancer les procédures afférentes à ces opérations.

Le Président
de l'Etablissement public Loire



Jean GERMAIN

Date de transmission
à la préfecture : 30 NOV. 2012
Date d'affichage : 03 DEC. 2012
Certifié exécutoire : 03 DEC. 2012



Décision modificative n°3 du budget annexe « exploitation des ouvrages » 2012

Délibération n° 12-168-CS

Date de la convocation : 19 octobre 2012

Le Comité syndical,

Membres présents, représentés ou ayant donné pouvoir :

- M. Jean-Pierre ANTOINE (Saumur Loire Développement), représenté par M. Roger VEINANTE
M. Christian BARLE (SINALA de la Nièvre)
M. Jean BERTIER (SICALA d'Indre et Loire)
M. Michel CHARTIER (Conseil général de la Loire)
- M. André CHASSAIGNE (Conseil régional d'Auvergne), représenté par M. Henri MALAUAUD
M. Roger CHEVALIER (Conseil général du Maine-et-Loire)
M. Jean-Henri CHEZEAUD (Châteauroux)
M. François COINTEPAS (SICALA du Loiret)
- M. Eric DOLIGE (Conseil général du Loiret), représenté par M. Thierry SOLER
M. Bernard DOYEN (SICALA du Loir-et-Cher)
- M. Daniel DUGLERY (Montluçon) représenté par M. Pierre-Antoine LEGOUTIERE
M. Alain DUTOUR (Joué-lès-Tours)
M. Jean-Marie JANSSENS (Conseil général du Loir-et-Cher)
- M. Yves JOULAIN (SICALA du Maine-et-Loire), représenté par Jean-Baptiste GLOTIN
M. Jean-Pierre LE SCORNET (Conseil régional des Pays de la Loire)
M. Jacques LE THILY (Saint-Nazaire)
M. Gérard MALBO (Conseil général du Loiret)
M. Gabriel MAQUIN (Vichy)
- M. Jean-Michel MARCHAND (Conseil général du Maine-et-Loire)
M. Bernard PALPACUER (Conseil général de la Lozère)
M. Michel POINSARD (Conseil général de la Nièvre)
M. Bernard SAUVADE (Conseil général du Puy-de-Dôme)
M. Pascal VERNISSE (Conseil général de l'Allier)
- M. Alain BEIGNET (Conseil régional du Centre) à M. Alain DUTOUR
M. Paul BERNARD (Conseil général du Cher) à M. Gabriel MAQUIN
- M. Daniel BERTRAND (SICALA de la Haute-Loire) à M. François COINTEPAS
M. Joël BIGOT (Angers Loire Métropole) à M. Jean-Baptiste GLOTIN
M. Christian COUTURIER (Nantes Métropole) à M. Jacques LE THILY
M. Dominique CROZET (Saint-Etienne Métropole) à M. Roger VEINANTE
M. Jean-Bernard DAMIENS (Conseil régional du Limousin) à M. Thierry SOLER
- M. Christophe DOUGE (Conseil régional des Pays de la Loire) à M. Jean-Pierre LE SCORNET
M. Jean-Pierre DRIEUX (Conseil général de la Haute-Vienne) à M. Roger CHEVALIER
M. Jacky GUILLON (Conseil général de la Creuse) à M. Jean-Michel MARCHAND
M. Alain LAURENDON (Conseil général de la Loire) à M. Michel CHARTIER
M. André LEFEBVRE (Conseil régional de Bourgogne) à M. Christian BARLE
M. Michel LEROUX (Conseil général du Loir-et-Cher) à M. Jean-Marie JANSSENS
M. Serge LESBRE (Conseil général du Puy-de-Dôme) à M. Bernard SAUVADE
M. Jean-Claude MAIRAL (SICALA de l'Allier) à M. Henri MALAUAUD
M. André MAMESSIER (Conseil général de Saône-et-Loire) à M. Gérard MALBO

M. Bernard MARIOTTE (Conseil général d'Indre-et-Loire) à M. Jean BERTIER
M. Roland NARBOUX (Bourges) à M. Pierre-Antoine LEGOUTIERE
M. Bertrand PASCIUTO (Clermont Communauté) à M. Jean-Henri CHEZEAUD
M. Daniel ROUSSAT (Conseil général de l'Allier) à M. Pascal VERNISSE
MME Nathalie SARLES (Grand Roanne) à M. Bernard PALPACUER
M. Christophe WARNANT (Agglomération de Nevers) à M. Michel POINSARD

- vu la loi n°82-213 du 2 mars 1982, modifiée, relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,
- vu l'arrêté du Ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation du 22 novembre 1983, portant constitution de l'Etablissement Public d'Aménagement de la Loire et de ses Affluents (Etablissement public Loire),
- vu les statuts,
- vu le règlement intérieur,
- vu sa délibération n°11-224 du Comité Syndical du 9 Décembre 2011 adoptant le budget annexe primitif de l'exercice 2012,
- vu sa délibération n°12-49 du Comité Syndical du 23 mars 2012 adoptant le budget supplémentaire du budget annexe de l'exercice 2012,
- vu sa délibération n°12-126 du Comité Syndical du 20 juillet 2012 adoptant la décision modificative 2 du budget annexe de l'exercice 2012,
- vu l'avis de la Commission mixte du 14 novembre 2012,

Décide

Article un

De prendre acte du redéploiement de crédits (sans impact financier) de la décision modificative n°3 du budget annexe de l'exercice 2012, conformément à la répartition prévue par le document budgétaire joint à la présente délibération.

Article deux

D'autoriser le Président à mettre en œuvre les dispositions correspondantes et à lancer les procédures afférentes à ces opérations.

Le Président
de l'Etablissement public Loire

Jean Germain

Jean GERMAIN

Date de transmission
à la préfecture : 3 0 NOV. 2012
Date d'affichage : 0 3 DEC. 2012
Certifié exécutoire : 0 3 DEC. 2012



Demande d'admission en non valeur Redevance soutien d'étiage

Délibération n° 12-169-CS

Date de la convocation : 19 octobre 2012

Le Comité syndical,

Membres présents, représentés ou ayant donné pouvoir :

- M. Jean-Pierre ANTOINE (Saumur Loire Développement), représenté par M. Roger VEINANTE
M. Christian BARLE (SICALA de la Nièvre)
M. Jean BERTIER (SICALA d'Indre et Loire)
M. Michel CHARTIER (Conseil général de la Loire)
- M. André CHASSAIGNE (Conseil régional d'Auvergne), représenté par M. Henri MALAVAUD
M. Roger CHEVALIER (Conseil général du Maine-et-Loire)
M. Jean-Henri CHEZEAUD (Châteauroux)
M. François COINTEPAS (SICALA du Loiret)
- M. Eric DOLIGE (Conseil général du Loiret), représenté par M. Thierry SOLER
M. Bernard DOYEN (SICALA du Loir-et-Cher)
- M. Daniel DUGLERY (Montluçon) représenté par M. Pierre-Antoine LEGOUTIERE
M. Alain DUTOUR (Joué-lès-Tours)
M. Jean-Marie JANSSENS (Conseil général du Loir-et-Cher)
- M. Yves JOULAIN (SICALA du Maine-et-Loire), représenté par Jean-Baptiste GLOTIN
M. Jean-Pierre LE SCORNET (Conseil régional des Pays de la Loire)
M. Jacques LE THILY (Saint-Nazaire)
M. Gérard MALBO (Conseil général du Loiret)
M. Gabriel MAQUIN (Vichy)
- M. Jean-Michel MARCHAND (Conseil général du Maine-et-Loire)
M. Bernard PALPACUER (Conseil général de la Lozère)
M. Michel POINSARD (Conseil général de la Nièvre)
M. Bernard SAUVADE (Conseil général du Puy-de-Dôme)
M. Pascal VERNISSE (Conseil général de l'Allier)
- M. Alain BEIGNET (Conseil régional du Centre) à M. Alain DUTOUR
M. Paul BERNARD (Conseil général du Cher) à M. Gabriel MAQUIN
M. Daniel BERTRAND (SICALA de la Haute-Loire) à M. François COINTEPAS
M. Joël BIGOT (Angers Loire Métropole) à M. Jean-Baptiste GLOTIN
M. Christian COUTURIER (Nantes Métropole) à M. Jacques LE THILY
M. Dominique CROZET (Saint-Etienne Métropole) à M. Roger VEINANTE
M. Jean-Bernard DAMIENS (Conseil régional du Limousin) à M. Thierry SOLER
M. Christophe DOUGE (Conseil régional des Pays de la Loire) à M. Jean-Pierre LE SCORNET
M. Jean-Pierre DRIEUX (Conseil général de la Haute-Vienne) à M. Roger CHEVALIER
M. Jacky GUILLON (Conseil général de la Creuse) à M. Jean-Michel MARCHAND
M. Alain LAURENDON (Conseil général de la Loire) à M. Michel CHARTIER
M. André LEFEBVRE (Conseil régional de Bourgogne) à M. Christian BARLE
M. Michel LEROUX (Conseil général du Loir-et-Cher) à M. Jean-Marie JANSSENS
M. Serge LESBRE (Conseil général du Puy-de-Dôme) à M. Bernard SAUVADE
M. Jean-Claude MAIRAL (SICALA de l'Allier) à M. Henri MALAVAUD
M. André MAMESSIER (Conseil général de Saône-et-Loire) à M. Gérard MALBO
M. Bernard MARIOTTE (Conseil général d'Indre-et-Loire) à M. Jean BERTIER
M. Roland NARBOUX (Bourges) à M. Pierre-Antoine LEGOUTIERE

M. Bertrand PASCUIOTO (Clermont Communauté) à M. Jean-Henri CHEZEAUD
M. Daniel ROUSSAT (Conseil général de l'Allier) à M. Pascal VERNISSE
MME Nathalie SARLES (Grand Roanne) à M. Bernard PALPACUER
M. Christophe WARNANT (Agglomération de Nevers) à M. Michel POINSARD

- vu la loi n°82-213 du 2 mars 1982, modifiée, relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,
- vu l'arrêté du Ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation du 22 novembre 1983, portant constitution de l'Etablissement Public d'Aménagement de la Loire et de ses Affluents (Etablissement public Loire),
- vu les statuts,
- vu le règlement intérieur,
- vu l'arrêté interprefectoral signé le 10 novembre 2006 autorisant l'Etablissement à instaurer, à compter du 1^{er} janvier 2007, une redevance annuelle dont le produit est affecté aux dépenses d'exploitation de NAUSSAC et VILEREST pour le soutien d'étiage,
- vu le budget annexe « exploitation des ouvrages » 2012,
- vu l'avis de la Commission mixte du 14 novembre 2012

Décide

Article un

D'approuver l'admission en non-valeur du rôle 253 lié au bordereau 14 titre 43 en date du 16 novembre 2009 concernant la redevance soutien d'étiage 2009 pour un montant de 210,03 € pour pertes sur créances irrécouvrables suite à une liquidation judiciaire (tableau joint en annexe).

Cette admission en non-valeur sera imputée sur les crédits inscrits dans la décision modificative 3 du budget annexe 2012 au service analytique 1004 « Gestion administrative de la redevance » sous l'imputation budgétaire 6541 « Créances admises en non-valeurs ».

Article deux

D'autoriser le Président à mettre en œuvre les dispositions correspondantes.

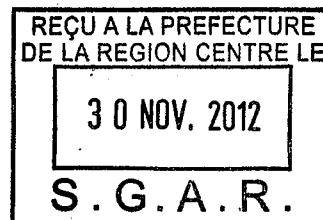
**Le Président
de l'Etablissement public Loire**


Jean GERMAIN

Date de transmission
à la préfecture : 3 0 NOV. 2012

Date d'affichage : 0 3 DEC. 2012

Certifié exécutoire : 0 3 DEC. 2012



№ 1655

Annexe : admission en non valeur

L'admission en non valeur suivante est accordée pour un montant total de 210,03 €

| Nom de l'entreprise | Adresse de l'entreprise | Référence titre de recette | Motif d'irrécouvrabilité | Nature de la créance | Montant de la créance |
|----------------------|---|--|--------------------------|----------------------|-----------------------|
| Pépinières Jumentier | La Maison Neuve, RN 23, 49123 CHAMPTOCE SUR LOIRE | Bordereau 14, titre 43 du 16 novembre 2009, rôle 253 | Liquidation judiciaire | Irrécouvrable | 210,03 € |

Débat d'orientations budgétaire 2013

Délibération n°12-170-CS

Date de la convocation : 19 octobre 2012

Le Comité syndical,

Membres présents, représentés ou ayant donné pouvoir :

- M. Jean-Pierre ANTOINE (Saumur Loire Développement), représenté par M. Roger VEINANTE
M. Christian BARLE (SINALA de la Nièvre)
M. Jean BERTIER (SICALA d'Indre et Loire)
M. Michel CHARTIER (Conseil général de la Loire)
- M. André CHASSAIGNE (Conseil régional d'Auvergne), représenté par M. Henri MALAVAUD
M. Roger CHEVALIER (Conseil général du Maine-et-Loire)
M. Jean-Henri CHEZEAUD (Châteauroux)
M. François COINTEPAS (SICALA du Loiret)
- M. Eric DOLIGE (Conseil général du Loiret), représenté par M. Thierry SOLER
M. Bernard DOYEN (SICALA du Loir-et-Cher)
- M. Daniel DUGLERY (Montluçon) représenté par M. Pierre-Antoine LEGOUTIERE
M. Alain DUTOUR (Joué-lès-Tours)
M. Jean-Marie JANSSENS (Conseil général du Loir-et-Cher)
- M. Yves JOULAIN (SICALA du Maine-et-Loire), représenté par Jean-Baptiste GLOTIN
M. Jean-Pierre LE SCORNET (Conseil régional des Pays de la Loire)
M. Jacques LE THILY (Saint-Nazaire)
M. Gérard MALBO (Conseil général du Loiret)
M. Gabriel MAQUIN (Vichy)
- M. Jean-Michel MARCHAND (Conseil général du Maine-et-Loire)
M. Bernard PALPACUER (Conseil général de la Lozère)
M. Michel POINSARD (Conseil général de la Nièvre)
M. Bernard SAUVADE (Conseil général du Puy-de-Dôme)
M. Pascal VERNISSE (Conseil général de l'Allier)
- M. Alain BEIGNET (Conseil régional du Centre) à M. Alain DUTOUR
M. Paul BERNARD (Conseil général du Cher) à M. Gabriel MAQUIN
- M. Daniel BERTRAND (SICALA de la Haute-Loire) à M. François COINTEPAS
M. Joël BIGOT (Angers Loire Métropole) à M. Jean-Baptiste GLOTIN
M. Christian COUTURIER (Nantes Métropole) à M. Jacques LE THILY
M. Dominique CROZET (Saint-Etienne Métropole) à M. Roger VEINANTE
M. Jean-Bernard DAMIENS (Conseil régional du Limousin) à M. Thierry SOLER
- M. Christophe DOUGE (Conseil régional des Pays de la Loire) à M. Jean-Pierre LE SCORNET
M. Jean-Pierre DRIEUX (Conseil général de la Haute-Vienne) à M. Roger CHEVALIER
M. Jacky GUILLON (Conseil général de la Creuse) à M. Jean-Michel MARCHAND
M. Alain LAURENDON (Conseil général de la Loire) à M. Michel CHARTIER
M. André LEFEBVRE (Conseil régional de Bourgogne) à M. Christian BARLE
M. Michel LEROUX (Conseil général du Loir-et-Cher) à M. Jean-Marie JANSSENS
M. Serge LESBRE (Conseil général du Puy-de-Dôme) à M. Bernard SAUVADE
M. Jean-Claude MAIRAL (SICALA de l'Allier) à M. Henri MALAVAUD
M. André MAMESSIER (Conseil général de Saône-et-Loire) à M. Gérard MALBO
M. Bernard MARIOTTE (Conseil général d'Indre-et-Loire) à M. Jean BERTIER
M. Roland NARBOUX (Bourges) à M. Pierre-Antoine LEGOUTIERE

M. Bertrand PASCUIO (Clermont Communauté) à M. Jean-Henri CHEZEAUD
M. Daniel ROUSSAT (Conseil général de l'Allier) à M. Pascal VERNISSE
MME Nathalie SARLES (Grand Roanne) à M. Bernard PALPACUER
M. Christophe WARNANT (Agglomération de Nevers) à M. Michel POINSARD

- vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982, modifiée, relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,

- vu l'arrêté du Ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation du 22 novembre 1983, portant constitution de l'Etablissement Public d'Aménagement de la Loire et de ses Affluents (Etablissement Public Loire),

- vu les statuts,

- vu le règlement intérieur,

- vu l'avis de la Commission mixte du 14 novembre 2012,

décide

Article un

De prendre acte de la tenue du Débat d'Orientations Budgétaires 2013.

**Le Président
de l'Etablissement public Loire**



Jean GERMAIN

Date de transmission
à la préfecture : 30 NOV. 2012

Date d'affichage : 03 DEC. 2012

Certifié exécutoire : 03 DEC. 2012



№ 1656

Site du Veurdre- Vente de parcelles situées sur la commune de Livry

Délibération n°12-171-CS

Date de la convocation : 19 octobre 2012

Le Comité syndical,

Membres présents, représentés ou ayant donné pouvoir :

- M. Jean-Pierre ANTOINE (Saumur Loire Développement), représenté par M. Roger VEINANTE
M. Christian BARLE (SICALA de la Nièvre)
M. Jean BERTIER (SICALA d'Indre et Loire)
M. Michel CHARTIER (Conseil général de la Loire)
- M. André CHASSAIGNE (Conseil régional d'Auvergne), représenté par M. Henri MALAUDAUD
M. Roger CHEVALIER (Conseil général du Maine-et-Loire)
M. Jean-Henri CHEZEAUD (Châteauroux)
M. François COINTEPAS (SICALA du Loiret)
- M. Eric DOLIGE (Conseil général du Loiret), représenté par M. Thierry SOLER
M. Bernard DOYEN (SICALA du Loir-et-Cher)
- M. Daniel DUGLERY (Montluçon) représenté par M. Pierre-Antoine LEGOUTIERE
M. Alain DUTOUR (Joué-lès-Tours)
M. Jean-Marie JANSSENS (Conseil général du Loir-et-Cher)
- M. Yves JOULAIN (SICALA du Maine-et-Loire), représenté par Jean-Baptiste GLOTIN
M. Jean-Pierre LE SCORNET (Conseil régional des Pays de la Loire)
M. Jacques LE THILY (Saint-Nazaire)
M. Gérard MALBO (Conseil général du Loiret)
M. Gabriel MAQUIN (Vichy)
- M. Jean-Michel MARCHAND (Conseil général du Maine-et-Loire)
M. Bernard PALPACUER (Conseil général de la Lozère)
M. Michel POINSARD (Conseil général de la Nièvre)
M. Bernard SAUVADE (Conseil général du Puy-de-Dôme)
M. Pascal VERNISSE (Conseil général de l'Allier)
- M. Alain BEIGNET (Conseil régional du Centre) à M. Alain DUTOUR
M. Paul BERNARD (Conseil général du Cher) à M. Gabriel MAQUIN
- M. Daniel BERTRAND (SICALA de la Haute-Loire) à M. François COINTEPAS
M. Joël BIGOT (Angers Loire Métropole) à M. Jean-Baptiste GLOTIN
M. Christian COUTURIER (Nantes Métropole) à M. Jacques LE THILY
M. Dominique CROZET (Saint-Etienne Métropole) à M. Roger VEINANTE
M. Jean-Bernard DAMIENS (Conseil régional du Limousin) à M. Thierry SOLER
- M. Christophe DOUGE (Conseil régional des Pays de la Loire) à M. Jean-Pierre LE SCORNET
M. Jean-Pierre DRIEUX (Conseil général de la Haute-Vienne) à M. Roger CHEVALIER
M. Jacky GUILLON (Conseil général de la Creuse) à M. Jean-Michel MARCHAND
M. Alain LAURENDON (Conseil général de la Loire) à M. Michel CHARTIER
M. André LEFEBVRE (Conseil régional de Bourgogne) à M. Christian BARLE

M. Michel LEROUX (Conseil général du Loir-et-Cher) à M. Jean-Marie JANSSENS
M. Serge LESBRE (Conseil général du Puy-de-Dôme) à M. Bernard SAUVADE
M. Jean-Claude MAIRAL (SICALA de l'Allier) à M. Henri MALAVAUD
M. André MAMESSIER (Conseil général de Saône-et-Loire) à M. Gérard MALBO
M. Bernard MARIOTTE (Conseil général d'Indre-et-Loire) à M. Jean BERTIER
M. Roland NARBOUX (Bourges) à M. Pierre-Antoine LEGOUTIERE
M. Bertrand PASCIUTO (Clermont Communauté) à M. Jean-Henri CHEZEAUD
M. Daniel ROUSSAT (Conseil général de l'Allier) à M. Pascal VERNISSE
MME Nathalie SARLES (Grand Roanne) à M. Bernard PALPACUER
M. Christophe WARNANT (Agglomération de Nevers) à M. Michel POINSARD

- vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982, modifiée, relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,
- vu le Code générale des collectivités territoriales,
- vu le Code civil
- vu l'arrêté du Ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation du 22 novembre 1983, portant constitution de l'Etablissement Public d'Aménagement de la Loire et de ses Affluents (Etablissement public Loire),
- vu les statuts,
- vu le règlement intérieur,
- vu la délibération n° 11-110 du Comité Syndical du 20 juillet 2011 donnant délégation au Bureau,
- vu la délibération n°11-141 du Bureau du 28 septembre 2011,
- vu le courrier de la Communauté de Communes Nivernais Bourbonnais du 9 février 2012 indiquant l'abandon du partenaire « la Médiévalerie » relatif au projet de village médiéval et la décision du Conseil Communautaire de réhabiliter le hameau dans le cadre d'un programme Eco Villages Avenir sous la houlette de la Région Bourgogne,
- vu les courriers de la Commune de Livry du 20 juin 2012, de la Communauté de Communes Nivernais Bourbonnais du 20 juin 2012, de la Région Bourgogne du 25 juin 2012 marquant leur soutien au projet concerné,
- vu les indications fournies lors du Bureau du 26 septembre 2012,
- vu le courrier du 3 octobre 2012 de l'Etablissement public Loire demandant au Service des Domaines l'actualisation de leur estimation en date du 3 octobre 2012,
- vu l'avis de la Commission mixte du 14 novembre 2012,

Décide

Article un

- De remplacer comme suit l'article 3 de la délibération n°11-141 du Bureau du 28 septembre 2011 :
- D'autoriser, à la condition que l'EP Loire ne soit soumis à aucune garantie en cas d'éviction au sens de l'article 1627 du Code civil, la vente des parcelles, désignées ci-après, situées au Hameau de Paraize sur la Commune de Livry :

ZO 29, ZO 30, D 348, D 349, D 351, D 352, D 353, D 364, D 365, D 367, D 368, D 1823, D 1989, D 1994 à la Communauté de Communes Nivernais Bourbonnais au prix estimé par le Service des Domaines.

Etant précisé que tous les frais liés à ces ventes sont à la charge des acquéreurs.

Article deux

Les autres articles de la délibération n°11-141 du Bureau du 28 septembre 2011 restent inchangés.

Article trois

D'autoriser le Président à mettre en œuvre les dispositions correspondantes.

Le Président
de l'Etablissement public Loire

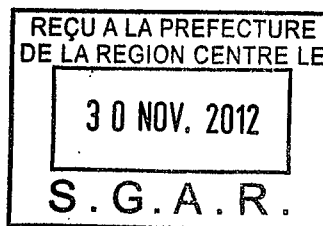


Jean GERMAIN

Date de transmission
à la préfecture : 30 NOV. 2012

Date d'affichage : 03 DEC. 2012

Certifié exécutoire : 03 DEC. 2012



N° 1657

Chargé de mission prévention et réduction des risques d'inondation

Délibération n° 12-172-CS

Date de la convocation : 19 octobre 2012

Le Comité syndical,

Membres présents, représentés ou ayant donné pouvoir :

- M. Jean-Pierre ANTOINE (Saumur Loire Développement), représenté par M. Roger VEINANTE
M. Christian BARLE (SINALA de la Nièvre)
M. Jean BERTIER (SICALA d'Indre et Loire)
M. Michel CHARTIER (Conseil général de la Loire)
- M. André CHASSAIGNE (Conseil régional d'Auvergne), représenté par M. Henri MALAUD
M. Roger CHEVALIER (Conseil général du Maine-et-Loire)
M. Jean-Henri CHEZEAUD (Châteauroux)
M. François COINTEPAS (SICALA du Loiret)
- M. Eric DOLIGE (Conseil général du Loiret), représenté par M. Thierry SOLER
M. Bernard DOYEN (SICALA du Loir-et-Cher)
- M. Daniel DUGLERY (Montluçon) représenté par M. Pierre-Antoine LEGOUTIERE
M. Alain DUTOUR (Joué-lès-Tours)
M. Jean-Marie JANSSENS (Conseil général du Loir-et-Cher)
- M. Yves JOULAIN (SICALA du Maine-et-Loire), représenté par Jean-Baptiste GLOTIN
M. Jean-Pierre LE SCORNET (Conseil régional des Pays de la Loire)
M. Jacques LE THILY (Saint-Nazaire)
M. Gérard MALBO (Conseil général du Loiret)
M. Gabriel MAQUIN (Vichy)
- M. Jean-Michel MARCHAND (Conseil général du Maine-et-Loire)
M. Bernard PALPACUER (Conseil général de la Lozère)
M. Michel POINSARD (Conseil général de la Nièvre)
M. Bernard SAUVADE (Conseil général du Puy-de-Dôme)
M. Pascal VERNISSE (Conseil général de l'Allier)
- M. Alain BEIGNET (Conseil régional du Centre) à M. Alain DUTOUR
M. Paul BERNARD (Conseil général du Cher) à M. Gabriel MAQUIN
- M. Daniel BERTRAND (SICALA de la Haute-Loire) à M. François COINTEPAS
M. Joël BIGOT (Angers Loire Métropole) à M. Jean-Baptiste GLOTIN
M. Christian COUTURIER (Nantes Métropole) à M. Jacques LE THILY
M. Dominique CROZET (Saint-Etienne Métropole) à M. Roger VEINANTE
M. Jean-Bernard DAMIENS (Conseil régional du Limousin) à M. Thierry SOLER
- M. Christophe DOUGE (Conseil régional des Pays de la Loire) à M. Jean-Pierre LE SCORNET
M. Jean-Pierre DRIEUX (Conseil général de la Haute-Vienne) à M. Roger CHEVALIER
M. Jacky GUILLON (Conseil général de la Creuse) à M. Jean-Michel MARCHAND
M. Alain LAURENDON (Conseil général de la Loire) à M. Michel CHARTIER
M. André LEFEBVRE (Conseil régional de Bourgogne) à M. Christian BARLE
M. Michel LEROUX (Conseil général du Loir-et-Cher) à M. Jean-Marie JANSSENS
M. Serge LESBRE (Conseil général du Puy-de-Dôme) à M. Bernard SAUVADE
M. Jean-Claude MAIRAL (SICALA de l'Allier) à M. Henri MALAUD
M. André MAMESSIER (Conseil général de Saône-et-Loire) à M. Gérard MALBO

M. Bernard MARIOTTE (Conseil général d'Indre-et-Loire) à M. Jean BERTIER
M. Roland NARBOUX (Bourges) à M. Pierre-Antoine LEGOUTIERE
M. Bertrand PASCIUTO (Clermont Communauté) à M. Jean-Henri CHEZEAUD
M. Daniel ROUSSAT (Conseil général de l'Allier) à M. Pascal VERNISSE
MME Nathalie SARLES (Grand Roanne) à M. Bernard PALPACUER
M. Christophe WARNANT (Agglomération de Nevers) à M. Michel POINSARD

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982, modifiée, relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,

Vu l'arrêté du Ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation du 22 novembre 1983, portant constitution de l'Etablissement Public d'Aménagement de la Loire et de ses Affluents (Etablissement Public Loire),

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, et notamment son article 3,

Vu la loi n° 2005-843 relative à la transposition de directives européennes au sein de la Fonction Publique et notamment son article 15,

Vu les statuts,

Vu le règlement intérieur,

Vu la délibération 08-26 du Comité Syndical du 26 juin 2008 autorisant le recrutement d'un agent contractuel à temps complet à compter du 1^{er} août 2008, pour trois ans (contrat renouvelable une fois pour une durée d'un an et quatre mois), afin d'assurer les fonctions de chargé de mission Loire moyenne au sein de l'Etablissement public Loire.

Vu l'avis de la Commission mixte du 14 novembre 2012,

Décide

Article un

D'autoriser, à compter du 4 décembre 2012, le recrutement d'un chargé de mission dans le domaine de la prévention et la réduction des risques d'inondation (grade d'ingénieur territorial), à temps complet. Cet agent sera notamment chargé :

- du suivi, du pilotage et de la mise en œuvre des études de vals,
- du suivi des études de danger des digues,
- du suivi de la révision des Plans de Prévention des Risques Inondations (PPRI),
- du suivi de la mise en œuvre de la directive inondation en Loire moyenne
- de l'appui technique aux collectivités territoriales de Loire moyenne.

Article deux

Ce poste sera rémunéré sur la base de l'espace indiciaire de référence du grade d'ingénieur territorial, complétée par les primes statutaires.

Le tableau des effectifs de l'Etablissement sera modifié en conséquence.

Article trois

Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges de cet agent seront imputés sur les crédits Loire moyenne.

Conformément aux dispositions du Programme Opérationnel plurirégional Loire 2007-2013, un cofinancement du FEDER sera sollicité par l'Etablissement public Loire, pour les missions spécifiques réalisées par cet agent dans ce cadre.

Article quatre

D'autoriser le Président à mettre en œuvre les dispositions correspondantes.

Le Président
de l'Etablissement public Loire

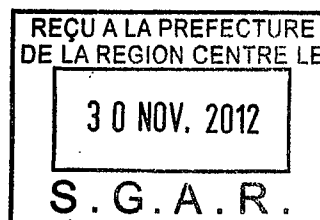


Jean GERMAIN

Date de transmission
à la préfecture : 30 NOV. 2012

Date d'affichage : 03 DEC. 2012

Certifié exécutoire : 03 DEC. 2012



NR 1658

Taux 2012 de la Redevance soutien d'étiage

Délibération n° 12-173-CS

Date de la convocation : 19 octobre 2012

Le Comité syndical,

Membres présents, représentés ou ayant donné pouvoir :

- M. Jean-Pierre ANTOINE (Saumur Loire Développement), représenté par M. Roger VEINANTE
M. Christian BARLE (SICALA de la Nièvre)
M. Jean BERTIER (SICALA d'Indre et Loire)
M. Michel CHARTIER (Conseil général de la Loire)
- M. André CHASSAIGNE (Conseil régional d'Auvergne), représenté par M. Henri MALAVAUD
M. Roger CHEVALIER (Conseil général du Maine-et-Loire)
M. Jean-Henri CHEZEAUD (Châteauroux)
M. François COINTEPAS (SICALA du Loiret)
- M. Eric DOLIGE (Conseil général du Loiret), représenté par M. Thierry SOLER
M. Bernard DOYEN (SICALA du Loir-et-Cher)
- M. Daniel DUGLERY (Montluçon) représenté par M. Pierre-Antoine LEGOUTIERE
M. Alain DUTOUR (Joué-lès-Tours)
M. Jean-Marie JANSSENS (Conseil général du Loir-et-Cher)
- M. Yves JOULAIN (SICALA du Maine-et-Loire), représenté par Jean-Baptiste GLOTIN
M. Jean-Pierre LE SCORNET (Conseil régional des Pays de la Loire)
M. Jacques LE THILY (Saint-Nazaire)
M. Gérard MALBO (Conseil général du Loiret)
M. Gabriel MAQUIN (Vichy)
- M. Jean-Michel MARCHAND (Conseil général du Maine-et-Loire)
M. Bernard PALPACUER (Conseil général de la Lozère)
M. Michel POINSARD (Conseil général de la Nièvre)
M. Bernard SAUVADE (Conseil général du Puy-de-Dôme)
M. Pascal VERNISSE (Conseil général de l'Allier)
- M. Alain BEIGNET (Conseil régional du Centre) à M. Alain DUTOUR
M. Paul BERNARD (Conseil général du Cher) à M. Gabriel MAQUIN
- M. Daniel BERTRAND (SICALA de la Haute-Loire) à M. François COINTEPAS
M. Joël BIGOT (Angers Loire Métropole) à M. Jean-Baptiste GLOTIN
M. Christian COUTURIER (Nantes Métropole) à M. Jacques LE THILY
M. Dominique CROZET (Saint-Etienne Métropole) à M. Roger VEINANTE
M. Jean-Bernard DAMIENS (Conseil régional du Limousin) à M. Thierry SOLER
- M. Christophe DOUGE (Conseil régional des Pays de la Loire) à M. Jean-Pierre LE SCORNET
M. Jean-Pierre DRIEUX (Conseil général de la Haute-Vienne) à M. Roger CHEVALIER
M. Jacky GUILLON (Conseil général de la Creuse) à M. Jean-Michel MARCHAND
M. Alain LAURENDON (Conseil général de la Loire) à M. Michel CHARTIER
M. André LEFEBVRE (Conseil régional de Bourgogne) à M. Christian BARLE
M. Michel LEROUX (Conseil général du Loir-et-Cher) à M. Jean-Marie JANSSENS
M. Serge LESBRE (Conseil général du Puy-de-Dôme) à M. Bernard SAUVADE
M. Jean-Claude MAIRAL (SICALA de l'Allier) à M. Henri MALAVAUD
M. André MAMESSIER (Conseil général de Saône-et-Loire) à M. Gérard MALBO
M. Bernard MARIOTTE (Conseil général d'Indre-et-Loire) à M. Jean BERTIER

M. Roland NARBOUX (Bourges) à M. Pierre-Antoine LEGOUTIERE
M. Bertrand PASCUTO (Clermont Communauté) à M. Jean-Henri CHEZEAUD
M. Daniel ROUSSAT (Conseil général de l'Allier) à M. Pascal VERNISSE
MME Nathalie SARLES (Grand Roanne) à M. Bernard PALPACUER
M. Christophe WARNANT (Agglomération de Nevers) à M. Michel POINSARD

- vu la loi n°82-213 du 2 mars 1982, modifiée, relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,
- vu l'arrêté du Ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation du 22 novembre 1983, portant constitution de l'Etablissement Public d'Aménagement de la Loire et de ses Affluents (Etablissement public Loire),
- vu les statuts,
- vu le règlement intérieur,
- vu l'arrêté interprefectoral signé le 10 novembre 2006 autorisant l'Etablissement à instaurer, à compter du 1^{er} janvier 2007, une redevance annuelle dont le produit est affecté aux dépenses d'exploitation de NAUSSAC et VILEREST pour le soutien d'étiage,
- vu sa délibération n°08-16 du 16 juin 2008 indiquant le mode de calcul de la redevance soutien d'étiage,
- vu sa délibération n°11-226-CS du 9 décembre 2011 fixant le montant de la redevance 2012,
- vu l'avis de la Commission mixte du 14 novembre 2012

Décide

Article un

Le taux 2012 (en €/m³) est de 0,0105864 (sur la base du fichier transmis le 9 octobre 2012 par l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, soit 3 842 858€ / 362 999 509 en m³ avec pondération des trois coefficients).

Article deux

D'autoriser le Président à mettre en œuvre les dispositions correspondantes.

**Le Président
de l'Etablissement public Loire**

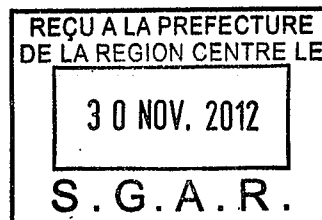
Jean Germain

Jean GERMAIN

Date de transmission
à la préfecture : **30 NOV. 2012**

Date d'affichage : **03 DEC. 2012**

Certifié exécutoire : **03 DEC. 2012**



Frais de déplacement des intervenants pour les réunions organisées dans le cadre de l'initiative commune de réalisation de plans de continuité d'activité (PCA) de collectivités membres de l'Etablissement

Délibération n°12-174-CS

Date de la convocation : 19 octobre 2012

Le Comité syndical,

Membres présents, représentés ou ayant donné pouvoir :

- M. Jean-Pierre ANTOINE (Saumur Loire Développement), représenté par M. Roger VEINANTE
M. Christian BARLE (SINALA de la Nièvre)
M. Jean BERTIER (SICALA d'Indre et Loire)
M. Michel CHARTIER (Conseil général de la Loire)
- M. André CHASSAIGNE (Conseil régional d'Auvergne), représenté par M. Henri MALAUAUD
M. Roger CHEVALIER (Conseil général du Maine-et-Loire)
M. Jean-Henri CHEZEAUD (Châteauroux)
M. François COINTEPAS (SICALA du Loiret)
- M. Eric DOLIGE (Conseil général du Loiret), représenté par M. Thierry SOLER
M. Bernard DOYEN (SICALA du Loir-et-Cher)
- M. Daniel DUGLERY (Montluçon) représenté par M. Pierre-Antoine LEGOUTIERE
M. Alain DUTOUR (Joué-lès-Tours)
M. Jean-Marie JANSSENS (Conseil général du Loir-et-Cher)
- M. Yves JOULAIN (SICALA du Maine-et-Loire), représenté par Jean-Baptiste GLOTIN
M. Jean-Pierre LE SCORNET (Conseil régional des Pays de la Loire)
M. Jacques LE THILY (Saint-Nazaire)
M. Gérard MALBO (Conseil général du Loiret)
M. Gabriel MAQUIN (Vichy)
- M. Jean-Michel MARCHAND (Conseil général du Maine-et-Loire)
M. Bernard PALPACUER (Conseil général de la Lozère)
M. Michel POINSARD (Conseil général de la Nièvre)
M. Bernard SAUVADE (Conseil général du Puy-de-Dôme)
M. Pascal VERNISSE (Conseil général de l'Allier)
- M. Alain BEIGNET (Conseil régional du Centre) à M. Alain DUTOUR
M. Paul BERNARD (Conseil général du Cher) à M. Gabriel MAQUIN
- M. Daniel BERTRAND (SICALA de la Haute-Loire) à M. François COINTEPAS
M. Joël BIGOT (Angers Loire Métropole) à M. Jean-Baptiste GLOTIN
M. Christian COUTURIER (Nantes Métropole) à M. Jacques LE THILY
M. Dominique CROZET (Saint-Etienne Métropole) à M. Roger VEINANTE
M. Jean-Bernard DAMIENS (Conseil régional du Limousin) à M. Thierry SOLER
M. Christophe DOUGE (Conseil régional des Pays de la Loire) à M. Jean-Pierre LE SCORNET

M. Jean-Pierre DRIEUX (Conseil général de la Haute-Vienne) à M. Roger CHEVALIER
M. Jacky GUILLON (Conseil général de la Creuse) à M. Jean-Michel MARCHAND
M. Alain LAURENDON (Conseil général de la Loire) à M. Michel CHARTIER
M. André LEFEBVRE (Conseil régional de Bourgogne) à M. Christian BARLE
M. Michel LEROUX (Conseil général du Loir-et-Cher) à M. Jean-Marie JANSSENS
M. Serge LESBRE (Conseil général du Puy-de-Dôme) à M. Bernard SAUVADE
M. Jean-Claude MAIRAL (SICALA de l'Allier) à M. Henri MALAUD
M. André MAMESSIER (Conseil général de Saône-et-Loire) à M. Gérard MALBO
M. Bernard MARIOTTE (Conseil général d'Indre-et-Loire) à M. Jean BERTIER
M. Roland NARBOUX (Bourges) à M. Pierre-Antoine LEGOUTIERE
M. Bertrand PASCIUTO (Clermont Communauté) à M. Jean-Henri CHEZEAUD
M. Daniel ROUSSAT (Conseil général de l'Allier) à M. Pascal VERNISSE
MME Nathalie SARLES (Grand Roanne) à M. Bernard PALPACUER
M. Christophe WARNANT (Agglomération de Nevers) à M. Michel POINSARD

- vu la loi n°82-213 du 2 mars 1982, modifiée, relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,

- vu l'arrêté du Ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation du 22 novembre 1983, portant constitution de l'Etablissement Public d'Aménagement de la Loire et de ses Affluents (Etablissement public Loire),

- vu les statuts,

- vu le règlement intérieur,

- vu la version révisée du programme opérationnel plurirégional Loire 2007-2013, telle qu'adoptée par la Commission européenne le 29 septembre 2011,

- vu la délibération n°11-217 du Comité Syndical du 9 décembre 2011 précisant le plan de financement prévisionnel de l'initiative de plans de continuité d'activité (PCA) de collectivités membres de l'Etablissement,

- vu le budget de l'Etablissement,

- vu l'avis de la Commission mixte du 14 novembre 2012

décide :

Article un

D'autoriser la prise en charge, dans la limite des frais réellement engagés, des frais de déplacement des intervenants pour les réunions organisées par l'Etablissement dans le cadre de l'initiative commune de réalisation de plans de continuité d'activité de collectivités du bassin de la Loire et ses affluents.

Article deux

De financer les dépenses correspondantes à partir des crédits disponibles pour l'action 2016 PCA, compte 6251, chapitre 011.

De solliciter un cofinancement du FEDER à hauteur de 40 % dans le cadre du programme opérationnel plurirégional Loire 2007-2013.

Article trois

D'autoriser le Président à mettre en œuvre les dispositions précédentes.

**Le Président
de l'Etablissement public Loire**

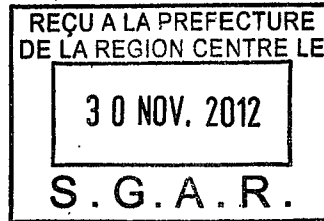


Jean GERMAIN

Date de transmission
à la préfecture : **30 NOV. 2012**

Date d'affichage : **03 DEC. 2012**

Certifié exécutoire : **03 DEC. 2012**



N° 1660

Attribution d'un financement à l'Université de Tours : « Eutrophisation du bassin de la Loire (1975-2014) : Causes et conséquences sur la qualité des eaux, Variabilité et Métriques à haute résolution temporelle »

Délibération n°12-175-CS

Date de la convocation : 19 octobre 2012

Le Comité syndical,

Membres présents, représentés ou ayant donné pouvoir :

- M. Jean-Pierre ANTOINE (Saumur Loire Développement), représenté par M. Roger VEINANTE
M. Christian BARLE (SICALA de la Nièvre)
M. Jean BERTIER (SICALA d'Indre et Loire)
M. Michel CHARTIER (Conseil général de la Loire)
- M. André CHASSAIGNE (Conseil régional d'Auvergne), représenté par M. Henri MALAUAUD
M. Roger CHEVALIER (Conseil général du Maine-et-Loire)
M. Jean-Henri CHEZEAUD (Châteauroux)
M. François COINTEPAS (SICALA du Loiret)
- M. Eric DOLIGE (Conseil général du Loiret), représenté par M. Thierry SOLER
M. Bernard DOYEN (SICALA du Loir-et-Cher)
- M. Daniel DUGLERY (Montluçon) représenté par M. Pierre-Antoine LEGOUTIERE
M. Alain DUTOUR (Joué-lès-Tours)
M. Jean-Marie JANSSENS (Conseil général du Loir-et-Cher)
- M. Yves JOULAIN (SICALA du Maine-et-Loire), représenté par Jean-Baptiste GLOTIN
M. Jean-Pierre LE SCORNET (Conseil régional des Pays de la Loire)
M. Jacques LE THILY (Saint-Nazaire)
M. Gérard MALBO (Conseil général du Loiret)
M. Gabriel MAQUIN (Vichy)
- M. Jean-Michel MARCHAND (Conseil général du Maine-et-Loire)
M. Bernard PALPACUER (Conseil général de la Lozère)
M. Michel POINSARD (Conseil général de la Nièvre)
M. Bernard SAUVADE (Conseil général du Puy-de-Dôme)
M. Pascal VERNISSE (Conseil général de l'Allier)
- M. Alain BEIGNET (Conseil régional du Centre) à M. Alain DUTOUR
M. Paul BERNARD (Conseil général du Cher) à M. Gabriel MAQUIN
M. Daniel BERTRAND (SICALA de la Haute-Loire) à M. François COINTEPAS
M. Joël BIGOT (Angers Loire Métropole) à M. Jean-Baptiste GLOTIN
M. Christian COUTURIER (Nantes Métropole) à M. Jacques LE THILY
M. Dominique CROZET (Saint-Etienne Métropole) à M. Roger VEINANTE

M. Jean-Bernard DAMIENS (Conseil régional du Limousin) à M. Thierry SOLER
M. Christophe DOUGE (Conseil régional des Pays de la Loire) à M. Jean-Pierre LE SCORNET
M. Jean-Pierre DRIEUX (Conseil général de la Haute-Vienne) à M. Roger CHEVALIER
M. Jacky GUILLON (Conseil général de la Creuse) à M. Jean-Michel MARCHAND
M. Alain LAURENDON (Conseil général de la Loire) à M. Michel CHARTIER
M. André LEFEBVRE (Conseil régional de Bourgogne) à M. Christian BARLE
M. Michel LEROUX (Conseil général du Loir-et-Cher) à M. Jean-Marie JANSSENS
M. Serge LESBRE (Conseil général du Puy-de-Dôme) à M. Bernard SAUVADE
M. Jean-Claude MAIRAL (SICALA de l'Allier) à M. Henri MALAUDAUD
M. André MAMESSIER (Conseil général de Saône-et-Loire) à M. Gérard MALBO
M. Bernard MARIOTTE (Conseil général d'Indre-et-Loire) à M. Jean BERTIER
M. Roland NARBOUX (Bourges) à M. Pierre-Antoine LEGOUTIERE
M. Bertrand PASCUIOTO (Clermont Communauté) à M. Jean-Henri CHEZEAUD
M. Daniel ROUSSAT (Conseil général de l'Allier) à M. Pascal VERNISSE
MME Nathalie SARLES (Grand Roanne) à M. Bernard PALPACUER
M. Christophe WARNANT (Agglomération de Nevers) à M. Michel POINSARD

- vu la loi n°82-213 du 2 mars 1982, modifiée, relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,

- vu l'arrêté du Ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation du 22 novembre 1983, portant constitution de l'Etablissement Public d'Aménagement de la Loire et de ses Affluents (Etablissement public Loire),

- vu les statuts,

- vu le règlement intérieur,

- vu le programme opérationnel plurirégional Loire 2007-2013, tel qu'adopté par la Commission européenne le 28 septembre 2007 et révisé depuis lors,

- vu le budget 2012 de l'Etablissement,

- vu l'avis du Conseil scientifique du plan Loire grandeur nature 2007-2013,

- vu l'avis de la Commission mixte du 14 novembre 2012,

décide

Article un

De donner son accord pour attribuer à l'Université de Tours un financement de 24 766,00 € (soit 10% de la dépense prévisionnelle de 247 659,00 €) pour la réalisation du projet : « Eutrophisation du bassin de la Loire (1975 – 2014) : Causes et conséquences sur la qualité des eaux, Variabilité et Métriques à haute résolution temporelle ».

Dans l'hypothèse où les dépenses réelles justifiées seraient inférieures aux dépenses prévisionnelles, les subventions seront réduites au prorata.

Article deux

De financer les dépenses correspondantes à partir des crédits disponibles pour les actions « Développement et Relations extérieures » de l'Etablissement, article 65738 « Subventions de fonctionnement – autres organismes divers », chapitre 65 « Autres charges de gestion courante », service analytique 3001 « Soutien aux projets ou programmes de recherche ».

Article trois

D'attirer l'attention du porteur de projet sur la nécessité de recourir au plateau collaboratif d'échanges du plan Loire pour diffuser les informations, et de veiller par ailleurs à l'utilisation optimale des fonctionnalités offertes par cet outil, dans une logique d'économie de moyens.

Article quatre

D'autoriser le Président à mettre en œuvre les modalités correspondantes.

**Le Président
de l'Etablissement public Loire**

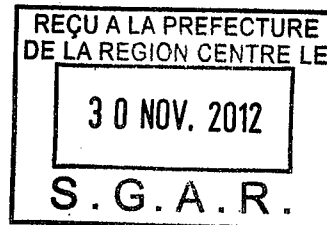


Jean GERMAIN

Date de transmission
à la préfecture : 30 NOV. 2012

Date d'affichage : 03 DEC. 2012

Certifié exécutoire : 03 DEC. 2012



NR 1661

Attribution d'un financement à l'ONCFS : « Coordination des réseaux "vertébrés exotiques envahissants" et "mammifères" du bassin de la Loire » (année 2013)

Délibération n°12-176-CS

Date de la convocation : 19 octobre 2012

Le Comité syndical,

Membres présents, représentés ou ayant donné pouvoir :

- M. Jean-Pierre ANTOINE (Saumur Loire Développement), représenté par M. Roger VEINANTE
M. Christian BARLE (SINALA de la Nièvre)
M. Jean BERTIER (SICALA d'Indre et Loire)
M. Michel CHARTIER (Conseil général de la Loire)
- M. André CHASSAIGNE (Conseil régional d'Auvergne), représenté par M. Henri MALAUAUD
M. Roger CHEVALIER (Conseil général du Maine-et-Loire)
M. Jean-Henri CHEZEAUD (Châteauroux)
M. François COINTEPAS (SICALA du Loiret)
- M. Eric DOLIGE (Conseil général du Loiret), représenté par M. Thierry SOLER
M. Bernard DOYEN (SICALA du Loir-et-Cher)
- M. Daniel DUGLERY (Montluçon) représenté par M. Pierre-Antoine LEGOUTIERE
M. Alain DUTOUR (Joué-lès-Tours)
M. Jean-Marie JANSSENS (Conseil général du Loir-et-Cher)
- M. Yves JOULAIN (SICALA du Maine-et-Loire), représenté par Jean-Baptiste GLOTIN
M. Jean-Pierre LE SCORNET (Conseil régional des Pays de la Loire)
M. Jacques LE THILY (Saint-Nazaire)
M. Gérard MALBO (Conseil général du Loiret)
M. Gabriel MAQUIN (Vichy)
- M. Jean-Michel MARCHAND (Conseil général du Maine-et-Loire)
M. Bernard PALPACUER (Conseil général de la Lozère)
M. Michel POINSARD (Conseil général de la Nièvre)
M. Bernard SAUVADE (Conseil général du Puy-de-Dôme)
M. Pascal VERNISSE (Conseil général de l'Allier)
- M. Alain BEIGNET (Conseil régional du Centre) à M. Alain DUTOUR
M. Paul BERNARD (Conseil général du Cher) à M. Gabriel MAQUIN
M. Daniel BERTRAND (SICALA de la Haute-Loire) à M. François COINTEPAS
M. Joël BIGOT (Angers Loire Métropole) à M. Jean-Baptiste GLOTIN
M. Christian COUTURIER (Nantes Métropole) à M. Jacques LE THILY
M. Dominique CROZET (Saint-Etienne Métropole) à M. Roger VEINANTE
M. Jean-Bernard DAMIENS (Conseil régional du Limousin) à M. Thierry SOLER
M. Christophe DOUGE (Conseil régional des Pays de la Loire) à M. Jean-Pierre LE SCORNET

M. Jean-Pierre DRIEUX (Conseil général de la Haute-Vienne) à M. Roger CHEVALIER
M. Jacky GUILLON (Conseil général de la Creuse) à M. Jean-Michel MARCHAND
M. Alain LAURENDON (Conseil général de la Loire) à M. Michel CHARTIER
M. André LEFEBVRE (Conseil régional de Bourgogne) à M. Christian BARLE
M. Michel LEROUX (Conseil général du Loir-et-Cher) à M. Jean-Marie JANSSENS
M. Serge LESBRE (Conseil général du Puy-de-Dôme) à M. Bernard SAUVADE
M. Jean-Claude MAIRAL (SICALA de l'Allier) à M. Henri MALAUD
M. André MAMESSIER (Conseil général de Saône-et-Loire) à M. Gérard MALBO
M. Bernard MARIOTTE (Conseil général d'Indre-et-Loire) à M. Jean BERTIER
M. Roland NARBOUX (Bourges) à M. Pierre-Antoine LEGOUTIERE
M. Bertrand PASCUTO (Clermont Communauté) à M. Jean-Henri CHEZEAUD
M. Daniel ROUSSAT (Conseil général de l'Allier) à M. Pascal VERNISSE
MME Nathalie SARLES (Grand Roanne) à M. Bernard PALPACUER
M. Christophe WARNANT (Agglomération de Nevers) à M. Michel POINSARD

- vu la loi n°82-213 du 2 mars 1982, modifiée, relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,
- vu l'arrêté du Ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation du 22 novembre 1983, portant constitution de l'Etablissement Public d'Aménagement de la Loire et de ses Affluents (Etablissement public Loire),
- vu les statuts,
- vu le règlement intérieur,
- vu le programme opérationnel plurirégional Loire 2007-2013, tel qu'adopté par la Commission européenne le 28 septembre 2007 et révisé depuis lors,
- vu le budget 2012 de l'Etablissement,
- vu l'avis du Conseil scientifique du plan Loire grandeur nature 2007-2013,
- vu l'avis de la Commission mixte du 14 novembre 2012,

décide

Article un

De donner son accord pour attribuer à l'ONCFS un financement de 19 294,50 € (soit 21,72 % de la dépense prévisionnelle de 88 861 €) pour la réalisation du projet : « Coordination des réseaux "vertébrés exotiques envahissants" et "mammifères" du bassin de la Loire » (année 2013).

Dans l'hypothèse où les dépenses réelles justifiées seraient inférieures aux dépenses prévisionnelles, les subventions seront réduites au prorata.

Article deux

De financer les dépenses correspondantes à partir des crédits disponibles pour les actions « Développement et Relations extérieures » de l'Etablissement, article 65738 « Subventions de fonctionnement – autres organismes divers », chapitre 65 « Autres charges de gestion courante », service analytique 3001 « Soutien aux projets ou programmes de recherche ».

Article trois

D'attirer l'attention du porteur de projet sur la nécessité de recourir au plateau collaboratif d'échanges du plan Loire pour diffuser les informations, et de veiller par ailleurs à l'utilisation optimale des fonctionnalités offertes par cet outil, dans une logique d'économie de moyens.

Article quatre

D'autoriser le Président à mettre en œuvre les modalités correspondantes.

**Le Président
de l'Etablissement public Loire**

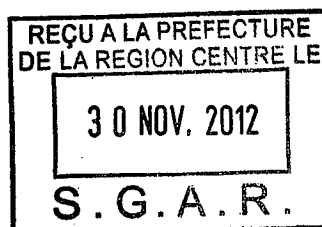


Jean GERMAIN

Date de transmission
à la préfecture : 30 NOV. 2012

Date d'affichage : 03 DEC. 2012

Certifié exécutoire : 03 DEC. 2012



NR 1662

Attribution d'un financement à la Fédération des maisons de Loire : « Sensibilisation au risque inondation »

Délibération n°12-177-CS

Date de la convocation : 19 octobre 2012

Le Comité syndical,

Membres présents, représentés ou ayant donné pouvoir :

- M. Jean-Pierre ANTOINE (Saumur Loire Développement), représenté par M. Roger VEINANTE
M. Christian BARLE (SICALA de la Nièvre)
M. Jean BERTIER (SICALA d'Indre et Loire)
M. Michel CHARTIER (Conseil général de la Loire)
- M. André CHASSAIGNE (Conseil régional d'Auvergne), représenté par M. Henri MALAUDAUD
M. Roger CHEVALIER (Conseil général du Maine-et-Loire)
M. Jean-Henri CHEZEAUD (Châteauroux)
M. François COINTEPAS (SICALA du Loiret)
- M. Eric DOLIGE (Conseil général du Loiret), représenté par M. Thierry SOLER
M. Bernard DOYEN (SICALA du Loir-et-Cher)
- M. Daniel DUGLERY (Montluçon) représenté par M. Pierre-Antoine LEGOUTIERE
M. Alain DUTOUR (Joué-lès-Tours)
M. Jean-Marie JANSSENS (Conseil général du Loir-et-Cher)
- M. Yves JOULAIN (SICALA du Maine-et-Loire), représenté par Jean-Baptiste GLOTIN
M. Jean-Pierre LE SCORNET (Conseil régional des Pays de la Loire)
M. Jacques LE THILY (Saint-Nazaire)
M. Gérard MALBO (Conseil général du Loiret)
M. Gabriel MAQUIN (Vichy)
- M. Jean-Michel MARCHAND (Conseil général du Maine-et-Loire)
M. Bernard PALPACUER (Conseil général de la Lozère)
M. Michel POINSARD (Conseil général de la Nièvre)
M. Bernard SAUVADE (Conseil général du Puy-de-Dôme)
M. Pascal VERNISSE (Conseil général de l'Allier)
- M. Alain BEIGNET (Conseil régional du Centre) à M. Alain DUTOUR
M. Paul BERNARD (Conseil général du Cher) à M. Gabriel MAQUIN
M. Daniel BERTRAND (SICALA de la Haute-Loire) à M. François COINTEPAS
M. Joël BIGOT (Angers Loire Métropole) à M. Jean-Baptiste GLOTIN
M. Christian COUTURIER (Nantes Métropole) à M. Jacques LE THILY
M. Dominique CROZET (Saint-Etienne Métropole) à M. Roger VEINANTE
M. Jean-Bernard DAMIENS (Conseil régional du Limousin) à M. Thierry SOLER
- M. Christophe DOUGE (Conseil régional des Pays de la Loire) à M. Jean-Pierre LE SCORNET
M. Jean-Pierre DRIEUX (Conseil général de la Haute-Vienne) à M. Roger CHEVALIER
M. Jacky GUILLON (Conseil général de la Creuse) à M. Jean-Michel MARCHAND
M. Alain LAURENDON (Conseil général de la Loire) à M. Michel CHARTIER
M. André LEFEBVRE (Conseil régional de Bourgogne) à M. Christian BARLE
M. Michel LEROUX (Conseil général du Loir-et-Cher) à M. Jean-Marie JANSSENS
M. Serge LESBRE (Conseil général du Puy-de-Dôme) à M. Bernard SAUVADE
M. Jean-Claude MAIRAL (SICALA de l'Allier) à M. Henri MALAUDAUD
M. André MAMESSIER (Conseil général de Saône-et-Loire) à M. Gérard MALBO

M. Bernard MARIOTTE (Conseil général d'Indre-et-Loire) à M. Jean BERTIER
M. Roland NARBOUX (Bourges) à M. Pierre-Antoine LEGOUTIERE
M. Bertrand PASCIUTO (Clermont Communauté) à M. Jean-Henri CHEZEAUD
M. Daniel ROUSSAT (Conseil général de l'Allier) à M. Pascal VERNISSE
MME Nathalie SARLES (Grand Roanne) à M. Bernard PALPACUER
M. Christophe WARNANT (Agglomération de Nevers) à M. Michel POINSARD

- vu la loi n°82-213 du 2 mars 1982, modifiée, relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,

- vu l'arrêté du Ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation du 22 novembre 1983, portant constitution de l'Etablissement Public d'Aménagement de la Loire et de ses Affluents (Etablissement public Loire),

- vu les statuts,

- vu le règlement intérieur,

- vu le budget 2012 de l'Etablissement,

- vu l'avis de la Commission mixte du 14 novembre 2012,

décide

Article un

De donner son accord pour attribuer à la Fédération des maisons de Loire un financement de 9 684,64 € (soit 20 % de la dépense prévisionnelle de 48 418,20 €) pour la réalisation du projet : « Sensibilisation au risque inondation ».

Dans l'hypothèse où les dépenses réelles justifiées seraient inférieures aux dépenses prévisionnelles, les subventions seront réduites au prorata.

Article deux

D'imputer les dépenses au chapitre 65 « Subventions – autres charges de gestion courante », sur le budget « Classes Loire ».

Article trois

D'autoriser le Président à mettre en œuvre les modalités correspondantes.

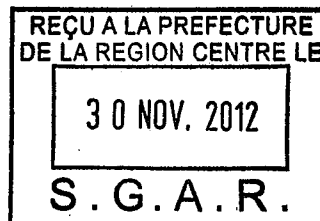
Le Président
de l'Etablissement public Loire

Jean GERMAIN

Date de transmission
à la préfecture : 30 NOV. 2012

Date d'affichage : 03 DEC. 2012

Certifié exécutoire : 03 DEC. 2012



№ 1663

Attribution d'un financement au CPIE Loire et Mayuges : « Séjours pédagogiques *Train de vie – Train de Loire* »

Délibération n°12-178-CS

Date de la convocation : 19 octobre 2012

Le Comité syndical,

Membres présents, représentés ou ayant donné pouvoir :

- M. Jean-Pierre ANTOINE (Saumur Loire Développement), représenté par M. Roger VEINANTE
M. Christian BARLE (SINALA de la Nièvre)
M. Jean BERTIER (SICALA d'Indre et Loire)
M. Michel CHARTIER (Conseil général de la Loire)
- M. André CHASSAIGNE (Conseil régional d'Auvergne), représenté par M. Henri MALAUAUD
M. Roger CHEVALIER (Conseil général du Maine-et-Loire)
M. Jean-Henri CHEZEAUD (Châteauroux)
M. François COINTEPAS (SICALA du Loiret)
- M. Eric DOLIGE (Conseil général du Loiret), représenté par M. Thierry SOLER
M. Bernard DOYEN (SICALA du Loir-et-Cher)
- M. Daniel DUGLERY (Montluçon) représenté par M. Pierre-Antoine LEGOUTIERE
M. Alain DUTOUR (Joué-lès-Tours)
M. Jean-Marie JANSSENS (Conseil général du Loir-et-Cher)
- M. Yves JOULAIN (SICALA du Maine-et-Loire), représenté par Jean-Baptiste GLOTIN
M. Jean-Pierre LE SCORNET (Conseil régional des Pays de la Loire)
M. Jacques LE THILY (Saint-Nazaire)
M. Gérard MALBO (Conseil général du Loiret)
M. Gabriel MAQUIN (Vichy)
- M. Jean-Michel MARCHAND (Conseil général du Maine-et-Loire)
M. Bernard PALPACUER (Conseil général de la Lozère)
M. Michel POINSARD (Conseil général de la Nièvre)
M. Bernard SAUVADE (Conseil général du Puy-de-Dôme)
M. Pascal VERNISSE (Conseil général de l'Allier)
- M. Alain BEIGNET (Conseil régional du Centre) à M. Alain DUTOUR
M. Paul BERNARD (Conseil général du Cher) à M. Gabriel MAQUIN
M. Daniel BERTRAND (SICALA de la Haute-Loire) à M. François COINTEPAS
M. Joël BIGOT (Angers Loire Métropole) à M. Jean-Baptiste GLOTIN
M. Christian COUTURIER (Nantes Métropole) à M. Jacques LE THILY
M. Dominique CROZET (Saint-Etienne Métropole) à M. Roger VEINANTE
M. Jean-Bernard DAMIENS (Conseil régional du Limousin) à M. Thierry SOLER
M. Christophe DOUGE (Conseil régional des Pays de la Loire) à M. Jean-Pierre LE SCORNET
M. Jean-Pierre DRIEUX (Conseil général de la Haute-Vienne) à M. Roger CHEVALIER

M. Jacky GUILLON (Conseil général de la Creuse) à M. Jean-Michel MARCHAND
M. Alain LAURENDON (Conseil général de la Loire) à M. Michel CHARTIER
M. André LEFEBVRE (Conseil régional de Bourgogne) à M. Christian BARLE
M. Michel LEROUX (Conseil général du Loir-et-Cher) à M. Jean-Marie JANSSENS
M. Serge LESBRE (Conseil général du Puy-de-Dôme) à M. Bernard SAUVADE
M. Jean-Claude MAIRAL (SICALA de l'Allier) à M. Henri MALAUD
M. André MAMESSIER (Conseil général de Saône-et-Loire) à M. Gérard MALBO
M. Bernard MARIOTTE (Conseil général d'Indre-et-Loire) à M. Jean BERTIER
M. Roland NARBOUX (Bourges) à M. Pierre-Antoine LEGOUTIERE
M. Bertrand PASCUTO (Clermont Communauté) à M. Jean-Henri CHEZEAUD
M. Daniel ROUSSAT (Conseil général de l'Allier) à M. Pascal VERNISSE
MME Nathalie SARLES (Grand Roanne) à M. Bernard PALPACUER
M. Christophe WARNANT (Agglomération de Nevers) à M. Michel POINSARD

- vu la loi n°82-213 du 2 mars 1982, modifiée, relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,
- vu l'arrêté du Ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation du 22 novembre 1983, portant constitution de l'Etablissement Public d'Aménagement de la Loire et de ses Affluents (Etablissement public Loire),
- vu les statuts,
- vu le règlement intérieur,
- vu le programme opérationnel plurirégional Loire 2007-2013, tel qu'adopté par la Commission européenne le 28 septembre 2007,
- vu le budget 2012 de l'Etablissement,
- vu l'avis de la Commission mixte du 14 novembre 2012,

décide

Article un

De donner son accord pour attribuer au CPIE Loire et Mauges un financement de 5 000 € (soit 13,65 % de la dépense prévisionnelle de 36 635 €) pour la réalisation du projet : « Séjours pédagogiques *Train de vie – Train de Loire* ».

Dans l'hypothèse où les dépenses réelles justifiées seraient inférieures aux dépenses prévisionnelles, les subventions seront réduites au prorata.

Article deux

D'imputer les dépenses au chapitre 65 « Subventions – autres charges de gestion courante », sur le budget « Classes Loire ».

Article trois

D'autoriser le Président à mettre en œuvre les modalités correspondantes.

**Le Président
de l'Etablissement public Loire**

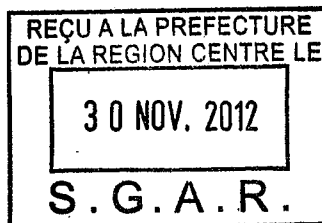


Jean GERMAIN

Date de transmission
à la préfecture : **30 NOV. 2012**

Date d'affichage : **03 DEC. 2012**

Certifié exécutoire : **03 DEC. 2012**



N° 1664

Attribution d'un financement à Saint- Etienne Métropole : « Programme d'éducation à l'éco citoyenneté et au développement durable (année scolaire 2012-2013) pour la rivière Furan »

Délibération n°12-179-CS

Date de la convocation : 19 octobre 2012

Le Comité syndical,

Membres présents, représentés ou ayant donné pouvoir :

- M. Jean-Pierre ANTOINE (Saumur Loire Développement), représenté par M. Roger VEINANTE
M. Christian BARLE (SICALA de la Nièvre)
M. Jean BERTIER (SICALA d'Indre et Loire)
M. Michel CHARTIER (Conseil général de la Loire)
- M. André CHASSAIGNE (Conseil régional d'Auvergne), représenté par M. Henri MALAUD
M. Roger CHEVALIER (Conseil général du Maine-et-Loire)
M. Jean-Henri CHEZEAUD (Châteauroux)
M. François COINTEPAS (SICALA du Loiret)
- M. Eric DOLIGE (Conseil général du Loiret), représenté par M. Thierry SOLER
M. Bernard DOYEN (SICALA du Loir-et-Cher)
- M. Daniel DUGLERY (Montluçon) représenté par M. Pierre-Antoine LEGOUTIERE
M. Alain DUTOUR (Joué-lès-Tours)
M. Jean-Marie JANSSENS (Conseil général du Loir-et-Cher)
- M. Yves JOULAIN (SICALA du Maine-et-Loire), représenté par Jean-Baptiste GLOTIN
M. Jean-Pierre LE SCORNET (Conseil régional des Pays de la Loire)
M. Jacques LE THILY (Saint-Nazaire)
M. Gérard MALBO (Conseil général du Loiret)
M. Gabriel MAQUIN (Vichy)
- M. Jean-Michel MARCHAND (Conseil général du Maine-et-Loire)
M. Bernard PALPACUER (Conseil général de la Lozère)
M. Michel POINSARD (Conseil général de la Nièvre)
M. Bernard SAUVADE (Conseil général du Puy-de-Dôme)
M. Pascal VERNISSE (Conseil général de l'Allier)
- M. Alain BEIGNET (Conseil régional du Centre) à M. Alain DUTOUR
M. Paul BERNARD (Conseil général du Cher) à M. Gabriel MAQUIN
M. Daniel BERTRAND (SICALA de la Haute-Loire) à M. François COINTEPAS
M. Joël BIGOT (Angers Loire Métropole) à M. Jean-Baptiste GLOTIN
M. Christian COUTURIER (Nantes Métropole) à M. Jacques LE THILY

M. Dominique CROZET (Saint-Etienne Métropole) à M. Roger VEINANTE
M. Jean-Bernard DAMIENS (Conseil régional du Limousin) à M. Thierry SOLER
M. Christophe DOUGE (Conseil régional des Pays de la Loire) à M. Jean-Pierre LE SCORNET
M. Jean-Pierre DRIEUX (Conseil général de la Haute-Vienne) à M. Roger CHEVALIER
M. Jacky GUILLON (Conseil général de la Creuse) à M. Jean-Michel MARCHAND
M. Alain LAURENDON (Conseil général de la Loire) à M. Michel CHARTIER
M. André LEFEBVRE (Conseil régional de Bourgogne) à M. Christian BARLE
M. Michel LEROUX (Conseil général du Loir-et-Cher) à M. Jean-Marie JANSSENS
M. Serge LESBRE (Conseil général du Puy-de-Dôme) à M. Bernard SAUVADE
M. Jean-Claude MAIRAL (SICALA de l'Allier) à M. Henri MALVAUD
M. André MAMESSIER (Conseil général de Saône-et-Loire) à M. Gérard MALBO
M. Bernard MARIOTTE (Conseil général d'Indre-et-Loire) à M. Jean BERTIER
M. Roland NARBOUX (Bourges) à M. Pierre-Antoine LEGOUTIERE
M. Bertrand PASCUIOTO (Clermont Communauté) à M. Jean-Henri CHEZEAUD
M. Daniel ROUSSAT (Conseil général de l'Allier) à M. Pascal VERNISSE
MME Nathalie SARLES (Grand Roanne) à M. Bernard PALPACUER
M. Christophe WARNANT (Agglomération de Nevers) à M. Michel POINSARD

- vu la loi n°82-213 du 2 mars 1982, modifiée, relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,

- vu l'arrêté du Ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation du 22 novembre 1983, portant constitution de l'Etablissement Public d'Aménagement de la Loire et de ses Affluents (Etablissement public Loire),

- vu les statuts,

- vu le règlement intérieur,

- vu le budget 2012 de l'Etablissement,

- vu l'avis de la Commission mixte du 14 novembre 2012,

décide

Article un

De donner son accord pour attribuer à Saint-Étienne Métropole un financement de 10 315 € (soit 20 % de la dépense prévisionnelle de 51 575 €) pour la réalisation du projet : « Programme d'éducation à l'éco citoyenneté et au développement durable (année scolaire 2012-2013) pour la rivière Furan ».

Dans l'hypothèse où les dépenses réelles justifiées seraient inférieures aux dépenses prévisionnelles, les subventions seront réduites au prorata.

Article deux

D'imputer les dépenses au chapitre 65 « Subventions – autres charges de gestion courante », sur le budget « Actions patrimoniales ».

Article trois

D'autoriser le Président à mettre en œuvre les modalités correspondantes.

**Le Président
de l'Établissement public Loire**

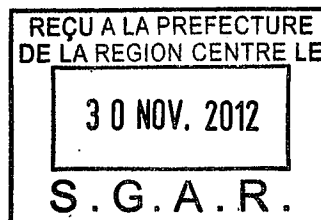


Jean GERMAIN

Date de transmission
à la préfecture : **30 NOV. 2012**

Date d'affichage : **03 DEC. 2012**

Certifié exécutoire : **03 DEC. 2012**



N° 1665

Attribution d'un financement à l'association « Le Chaudron » : « Festi'vapeur 2013 »

Délibération n°12-180-CS

Date de la convocation : 19 octobre 2012

Le Comité syndical,

Membres présents, représentés ou ayant donné pouvoir :

- M. Jean-Pierre ANTOINE (Saumur Loire Développement), représenté par M. Roger VEINANTE
M. Christian BARLE (SICALA de la Nièvre)
M. Jean BERTIER (SICALA d'Indre et Loire)
M. Michel CHARTIER (Conseil général de la Loire)
- M. André CHASSAIGNE (Conseil régional d'Auvergne), représenté par M. Henri MALAUDAUD
M. Roger CHEVALIER (Conseil général du Maine-et-Loire)
M. Jean-Henri CHEZEAUD (Châteauroux)
M. François COINTEPAS (SICALA du Loiret)
- M. Eric DOLIGE (Conseil général du Loiret), représenté par M. Thierry SOLER
M. Bernard DOYEN (SICALA du Loir-et-Cher)
- M. Daniel DUGLERY (Montluçon) représenté par M. Pierre-Antoine LEGOUTIERE
M. Alain DUTOUR (Joué-lès-Tours)
M. Jean-Marie JANSSENS (Conseil général du Loir-et-Cher)
- M. Yves JOULAIN (SICALA du Maine-et-Loire), représenté par Jean-Baptiste GLOTIN
M. Jean-Pierre LE SCORNET (Conseil régional des Pays de la Loire)
M. Jacques LE THILY (Saint-Nazaire)
M. Gérard MALBO (Conseil général du Loiret)
M. Gabriel MAQUIN (Vichy)
- M. Jean-Michel MARCHAND (Conseil général du Maine-et-Loire)
M. Bernard PALPACUER (Conseil général de la Lozère)
M. Michel POINSARD (Conseil général de la Nièvre)
M. Bernard SAUVADE (Conseil général du Puy-de-Dôme)
M. Pascal VERNISSE (Conseil général de l'Allier)
- M. Alain BEIGNET (Conseil régional du Centre) à M. Alain DUTOUR
M. Paul BERNARD (Conseil général du Cher) à M. Gabriel MAQUIN
- M. Daniel BERTRAND (SICALA de la Haute-Loire) à M. François COINTEPAS
M. Joël BIGOT (Angers Loire Métropole) à M. Jean-Baptiste GLOTIN
M. Christian COUTURIER (Nantes Métropole) à M. Jacques LE THILY
M. Dominique CROZET (Saint-Etienne Métropole) à M. Roger VEINANTE
M. Jean-Bernard DAMIENS (Conseil régional du Limousin) à M. Thierry SOLER
- M. Christophe DOUGE (Conseil régional des Pays de la Loire) à M. Jean-Pierre LE SCORNET
M. Jean-Pierre DRIEUX (Conseil général de la Haute-Vienne) à M. Roger CHEVALIER
M. Jacky GUILLON (Conseil général de la Creuse) à M. Jean-Michel MARCHAND
M. Alain LAURENDON (Conseil général de la Loire) à M. Michel CHARTIER
M. André LEFEBVRE (Conseil régional de Bourgogne) à M. Christian BARLE
M. Michel LEROUX (Conseil général du Loir-et-Cher) à M. Jean-Marie JANSSENS
M. Serge LESBRE (Conseil général du Puy-de-Dôme) à M. Bernard SAUVADE
M. Jean-Claude MAIRAL (SICALA de l'Allier) à M. Henri MALAUDAUD

M. André MAMESSIER (Conseil général de Saône-et-Loire) à M. Gérard MALBO
M. Bernard MARIOTTE (Conseil général d'Indre-et-Loire) à M. Jean BERTIER
M. Roland NARBOUX (Bourges) à M. Pierre-Antoine LEGOUTIERE
M. Bertrand PASCIUTO (Clermont Communauté) à M. Jean-Henri CHEZEAUD
M. Daniel ROUSSAT (Conseil général de l'Allier) à M. Pascal VERNISSE
MME Nathalie SARLES (Grand Roanne) à M. Bernard PALPACUER
M. Christophe WARNANT (Agglomération de Nevers) à M. Michel POINSARD

- vu la loi n°82-213 du 2 mars 1982, modifiée, relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,
- vu l'arrêté du Ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation du 22 novembre 1983, portant constitution de l'Etablissement Public d'Aménagement de la Loire et de ses Affluents (Etablissement public Loire),
- vu les statuts,
- vu le règlement intérieur,
- vu le budget 2012 de l'Etablissement,
- vu l'avis de la Commission mixte du 14 novembre 2012,

décide

Article un

De donner son accord pour attribuer à l'association « Le Chaudron » un financement de 2 500 € (soit 4 % de la dépense prévisionnelle de 70 000 €) pour la réalisation de la manifestation « Festi'vapeur 2013 » prévue les 29 et 30 juin 2013.

Dans l'hypothèse où les dépenses réelles justifiées seraient inférieures aux dépenses prévisionnelles, les subventions seront réduites au prorata.

Article deux

D'imputer les dépenses au chapitre 65 « Subventions – autres charges de gestion courante », sur le budget « Actions patrimoniales ».

Article trois

D'autoriser le Président à mettre en œuvre les modalités correspondantes.

Le Président
de l'Etablissement public Loire

Jean Germain

Jean GERMAIN

Date de transmission
à la préfecture : 30 NOV. 2012

Date d'affichage : 03 DEC. 2012

Certifié exécutoire : 03 DEC. 2012



1666